

Chanegriha en visite d'inspection à la 3e RM :

«L'ALGÉRIE, UN FACTEUR DE STABILITÉ DANS LA RÉGION»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8613 - DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Mémoire nationale

Une stratégie unifiée en préparation

Page 3

SUBVENTIONS DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION
L'ETAT MET LE PAQUET



Le projet de loi de finances pour 2027 maintient son soutien au pouvoir d'achat, en consacrant une enveloppe financière conséquente aux produits de large consommation. En revanche, des mesures sont prises pour équilibrer un tant soit peu les finances de l'Etat, parmi lesquelles il y a lieu de relever l'augmentation des taxes sur plusieurs produits.

Page 5

YÉMEN

Riyad lance une opération à grande échelle

Page 7

MARCHÉ DES ARTISANS À LA RÉSIDENCE DE L'UE

Le savoir-faire algérien à l'honneur

Page 9

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

Le MCA et la JSK assurent l'essentiel

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

APPELS À LA GRÈVE DES ÉLÈVES

Les parents appelés à encadrer leurs enfants

Face aux appels à la grève des élèves relayés sur les réseaux sociaux pour ce vendredi, les organisations nationales de parents d'élèves appellent les familles à la vigilance. Dénonçant des publications à l'origine inconnue et au caractère trompeur, elles préconisent le dialogue avec les autorités éducatives pour répondre aux préoccupations des élèves et de leurs parents.


Gare à la manipulation de nos enfants.

Dans deux appels rendus publics les 8 et 9 octobre, la Fédération nationale des associations de parents d'élèves (FNAPE) et l'Union nationale des parents d'élèves (UNPE) exhortent les familles à accompagner leurs enfants et à les sensibiliser aux conséquences d'une éventuelle participation aux mouvements annoncés. Elles mettent notamment en garde contre les publications diffusées sur les plateformes numériques, en particulier TikTok, qui incitent les élèves à descendre dans la rue ou à boycotter les cours.

Dans son appel, la FNAPE insiste sur la responsabilité des familles dans l'encadrement et la protection des enfants. Elle recommande un suivi quotidien et une vigilance accrue, du départ du domicile jusqu'à l'arrivée à l'établissement scolaire, afin de prévenir toute participation à des initiatives susceptibles de perturber leur scolarité.

La fédération attire également l'attention sur les dérives liées à l'utilisation abusive des téléphones portables et des réseaux sociaux en milieu scolaire. Si elle reconnaît l'intérêt des technologies à des fins éducatives, elle met en garde contre les pratiques susceptibles de porter atteinte à la dignité des élèves, au respect de la vie privée et au bon fonctionnement des établissements. Elle appelle ainsi les parents à sensibiliser leurs enfants au respect du règlement intérieur et de la discipline scolaire, qu'elle considère comme des conditions essentielles à la stabilité des établissements et au bon déroulement des enseignements.

De son côté, l'UNPE invite les familles à ne pas céder aux appels à la grève diffusés sur les réseaux sociaux et à privilégier la sensibilisation et l'accompagnement des enfants. Dans son communiqué du 9 octobre, elle estime que les préoccupations des élèves et de leurs parents doivent être prises en charge par le dialogue et la concertation, à travers les canaux officiels.

L'organisation indique avoir transmis ces préoccupations au ministre de l'Éducation nationale lors d'une rencontre tenue le 8 octobre 2026. Elle évoque un échange marqué par «l'esprit de responsabilité et de réceptivité», estimant que cette démarche doit contribuer à la recherche de solutions adaptées aux attentes exprimées. L'UNPE assure qu'elle poursuivra son action en faveur des intérêts des élèves et de l'amélioration de leurs conditions de scolarisation. Elle appelle les familles à assumer pleinement leur rôle éducatif afin de protéger leurs enfants contre les influences susceptibles de les détourner de leurs études.

Les deux organisations insistent ainsi sur la responsabilité partagée des familles et des acteurs du secteur éducatif. Elles plaident pour une coopération durable afin de préserver l'intérêt des élèves, d'assurer la stabilité des établissements et de maintenir un environnement propice aux apprentissages.

LES SMARTPHONES SAISIS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

Parallèlement aux appels à la vigilance lancés par les associations de parents d'élèves, les directions de l'éducation renforcent l'application des règles relatives à l'utilisation des téléphones portables dans les établissements scolaires. Les chefs d'établissement, notamment dans les cycles moyen et secondaire, ont reçu pour instruction de saisir les smartphones utilisés en violation du règlement intérieur et de les conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cette mesure intervient dans un contexte marqué par la multiplication des vidéos tournées au sein des établissements et diffusées sur les réseaux sociaux. Des élèves sont notamment filmés en train de photographier ou d'enregistrer leurs camarades et leurs enseignants, certains allant jusqu'à lancer des directs depuis les salles de classe.

Dans des instructions adressées le 4 octobre aux responsables des établissements, les services des directions de l'éducation ont appelé à une application stricte des dispositions du règlement intérieur unifié, récemment adopté par le ministère de l'Éducation nationale. L'article 43 du règlement intérieur interdit aux élèves d'apporter ou d'utiliser des téléphones portables, des appareils de communication intelligents ainsi que des équipements de photographie ou d'enregistrement dans les salles de cours et les différents espaces pédagogiques de l'établissement.

L'interdiction concerne notamment les cours de récréation, les couloirs et les sanitaires. Une utilisation exceptionnelle peut toutefois être autorisée lorsqu'elle répond à une nécessité pédagogique, à condition d'obtenir au préalable une autorisation écrite de l'administration de l'établissement.

Le règlement encadre également la prise et la diffusion d'images. Son article 44 interdit tout enregistrement audio ou vidéo, toute prise de photos ainsi que toute publication d'images concernant des élèves, des enseignants ou des personnels sans autorisation écrite du directeur de l'éducation de la wilaya.

Les élèves qui enfreignent ces dispositions s'exposent aux sanctions prévues par le règlement intérieur. Selon les instructions adressées aux établissements, les appareils utilisés en violation des règles sont saisis et conservés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Lynda Louifi

ENCADREMENT, INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Saâdaoui appelle à accélérer les projets en retard

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a instruit les directeurs de l'éducation d'accélérer la prise en charge des retards en matière d'encadrement dans les établissements scolaires, notamment dans les zones reculées, et de hâter la mise en service des nouvelles infrastructures. Il a également exigé un suivi rigoureux de la présence des enseignants affectés, l'achèvement des opérations d'équipement des laboratoires et l'amélioration continue des conditions de scolarisation.

Ces instructions ont été données hier lors d'une conférence nationale par visioconférence avec les directeurs de l'éducation et les directeurs délégués, en présence de cadres de l'administration centrale. La réunion a porté sur l'état d'avancement des opérations liées à la rentrée scolaire, ainsi que sur les dossiers relatifs à l'encadrement pédagogique, aux infrastructures et à la gestion des établissements. Concernant l'encadrement pédagogique, le ministre a demandé aux responsables locaux de s'assurer de la prise de fonction effective des enseignants affectés, en particulier dans les établissements situés dans les régions éloignées, et de veiller à ce qu'ils poursuivent normalement leurs missions après leur installation. Un nouveau recensement des besoins devra être effectué afin de compléter l'encadrement. Le ministre a également exigé une prise en charge immédiate des cas de renoncement à un poste, d'abandon sans notification préalable à l'administration et de présentation répétée d'arrêts maladie. Il a, par ailleurs, appelé à poursuivre le suivi sur le terrain de l'ensemble des opérations liées à la rentrée scolaire et actualiser régulièrement les données sur la plateforme numérique, afin de permettre à l'administration centrale de disposer d'informations précises et actualisées.

L'accélération de la réception des nouvelles infrastructures scolaires figure également parmi les priorités. Saâdaoui a insisté sur la nécessité d'achever les projets en cours, de finaliser les procédures de réception et de mettre en service, dans les meilleurs délais, les établissements prêts à accueillir les élèves.

Le transfert des élèves vers ces nouvelles structures devra être organisé de manière progressive et coordonnée avec les partenaires locaux, notamment les associations de parents d'élèves, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de réduire la pression sur les établissements existants.

Le ministre a également annoncé que les opérations financières relatives à l'équipement des établissements scolaires en matériel scientifique et technique ont été régularisées et que leur mise en œuvre est engagée durant l'année scolaire en cours. Ces équipements sont destinés notamment aux laboratoires de sciences naturelles, de physique et de mathématiques, ainsi qu'à d'autres disciplines.

Abordant la gestion du secteur, Saâdaoui a insisté sur la nécessité de rationaliser les dépenses publiques consacrées à l'éducation et d'en optimiser l'utilisation, afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves et de travail des personnels.

Il a salué la deuxième place attribuée à l'Algérie dans le classement mondial de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), au titre de l'indicateur relatif aux dépenses publiques d'éducation. Il a toutefois souligné que l'importance des moyens mobilisés par l'État, notamment pour répondre à l'évolution démographique, impose une gestion rigoureuse et un contrôle effectif de la réalisation des projets, dans le respect des normes et des délais.

L. L.

CHANEGRIHA EN VISITE D'INSPECTION À LA 3e RM

L'Algérie, un facteur de stabilité dans la région

L'Algérie ne traite pas les crises du Sahel en acteur extérieur, mais en partenaire à part entière. Elle est un facteur de stabilité dans toute la région. C'est ce qu'a déclaré hier le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).



Said Chanegriha.

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la 3e RM, le général d'armée a estimé que la stabilité des pays voisins est une condition essentielle à celle de l'Algérie et que le développement global est la meilleure voie pour protéger les populations contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes associés.

Rappelant les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le général d'armée a insisté sur le lien étroit entre sécurité et développement face aux défis multidimensionnels auxquels est confronté le Sahel. Il a affirmé que les efforts déployés par l'Algérie en faveur des pays de cette zone géopolitique, pour les aider sur les plans économiques, du développement et militaire, découlent de sa profonde conviction que la sécurité de ces pays est un prolongement naturel de sa propre sécurité nationale.

À ce propos, il a évoqué, dans son allocution d'orientation retransmise à l'ensemble des unités militaires, par visioconférence, les projets structurants engagés pour renforcer les infrastructures communes et ouvrir de nouvelles perspectives de développement dans ces pays du Sahel. Il a notamment souligné le rôle de l'Algérie comme facteur de stabilité dans son environnement régional, fondé sur la solidarité, le bon voisinage et le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, conformément aux principes du droit international.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, la visite a débuté au siège du commandement de la région, à Béchar. Après avoir été accueilli par le général-major Nassereddine Fodil, commandant de la 3e RM, le général d'armée s'est recueilli à la mémoire du chahid Mustapha Ben Boulaïd, dont le siège porte le nom.

Il a déposé une gerbe de fleurs devant le monument commémoratif, puis récité la Fatiha à la mémoire du martyr et de l'ensemble des chouhada, avant de rencontrer les cadres et les personnels de la Région militaire. À l'issue de cette rencontre, le général d'armée a écouté les préoccupations et les propositions des cadres et des personnels de la 3e RM. Ceux-ci ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leurs efforts pour accomplir pleinement leurs missions, notamment la sécurisation des frontières et la protection du territoire national contre toute menace.

Hachemi B.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UIP

Alger réaffirme ses positions

LES TRAVAUX de la 153e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP) ont pris fin à Arusha, en Tanzanie, avec la participation d'une délégation commune des deux chambres du Parlement algérien, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Organisée du 4 au 9 octobre, cette assemblée a été marquée par une série de rencontres parlementaires.

La délégation algérienne a eu des entretiens avec les présidents et les représentants de parlements frères et amis, au cours desquels ont été examinés les moyens de renforcer les relations du Parlement algérien aux niveaux régional et international, de mobiliser les efforts internationaux en faveur des causes justes et de réaffirmer les positions constantes de l'Algérie sur ces questions, précise la même source. Les membres de la délégation ont également pris part aux réunions des commissions permanentes relevant de l'Assemblée générale. Ils y ont souligné l'importance du renforcement de la coopération parlementaire et de l'échange de points de vue sur les questions inscrites à l'ordre du jour, notamment la bonne gouvernance, l'autonomisation des communautés locales, ainsi que la promotion de l'inclusion et de la confiance. Les travaux de cette 153e Assemblée générale se sont achevés par l'adoption de la Déclaration d'Arusha, intitulée «Promouvoir la bonne gouvernance et autonomiser les communautés locales grâce à l'inclusion, à la confiance et à l'accès aux opportunités pour tous».

La séance de clôture a également été marquée par l'élection de Milton Dick à la présidence de l'Union interparlementaire. À cette même occasion, les participants ont adopté une résolution de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme, intitulée «Le développement social inclusif : stratégies parlementaires pour promouvoir les droits des personnes en situation de handicap et leur autonomisation». Une résolution relative au point d'urgence a également été adoptée. Elle porte sur les mesures parlementaires urgentes à prendre pour faire face aux catastrophes liées au climat.

M. B.

MÉMOIRE NATIONALE

Une stratégie unifiée en préparation

LA PRÉSERVATION de la mémoire nationale exige une démarche structurée, capable de fédérer les efforts des institutions et de garantir la transmission de l'histoire aux nouvelles générations. C'est dans cette perspective que l'Algérie prépare les assises nationales sur la mémoire et l'histoire, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Présidant une réunion de coordination élargie, le ministre Abdelmalek Tacherift a rappelé la place centrale de la mémoire nationale dans les politiques publiques de l'État.

Dans son allocution, il a souligné que «la mémoire nationale est un patrimoine authentique de tout le peuple algérien», dont la préservation et la protection constituent «une responsabilité nationale et sociétale commune». Cette responsabilité incombe aussi bien aux institutions publiques qu'aux acteurs engagés dans l'étude, la sauvegarde et la transmission de l'histoire du pays. La rencontre, tenue au siège du ministère, a réuni des représentants de plusieurs secteurs ministériels, des institutions officielles, des organisations nationales, des associations historiques, des membres du comité scientifique ainsi que des cadres du secteur.

Les futures assises devront donner davantage de cohérence aux initiatives engagées dans le domaine mémoriel. À ce titre, Abdelmalek Tacherift a mis en avant leurs «références stratégiques et les dimensions souveraines», soulignant leur vocation à dépasser «le caractère conjoncturel et les approches limitées» afin d'établir «une gouvernance globale, une vision unifiée et une stratégie nationale intégrée».

L'objectif est de fédérer les compétences et les initiatives autour d'une approche commune, tout en assurant la transmission du patrimoine historique et de ses valeurs aux générations montantes. Cette orientation s'inscrit dans le prolongement des instructions formulées par le chef de l'État dans son message à la Nation à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire. Outre l'organisation des assises, le président de la République avait chargé le ministère de préparer un projet de loi relatif à la mémoire nationale.

La réunion a également porté sur les aspects scientifiques de cette rencontre, ses ateliers thématiques et son plan d'exécution. Un exposé détaillé a été présenté par Hocine Abdel Sattar, chargé de la gestion des affaires du Centre national d'études et de recherche sur la résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, ainsi que par le professeur Ahmed Mizab, membre du comité scientifique des assises.

Ces travaux préparatoires visent à préciser l'organisation des assises et à articuler les contributions scientifiques avec les orientations nationales. La mobilisation des différents intervenants doit ainsi favoriser une meilleure complémentarité entre les institutions, les chercheurs et les associations engagées dans la préservation de la mémoire.

À l'issue de la réunion, Abdelmalek Tacherift a appelé à conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs, à renforcer la coordination entre les secteurs et les institutions concernés et intensifier le travail de terrain. Il a également souligné l'importance d'une préparation à la hauteur de l'histoire de l'Algérie, de sa civilisation et de ses symboles nationaux, dans la fidélité aux sacrifices des chouhada.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que la transmission demeure au cœur de cette démarche. Préserver la mémoire implique, selon cette orientation, de faire connaître aux jeunes générations les événements, les sacrifices et les parcours qui ont marqué l'histoire nationale, tout en assurant la continuité du travail de recherche et de valorisation. Les assises devront ainsi offrir un cadre fédérateur permettant de rapprocher les initiatives et d'inscrire cette mission dans une stratégie durable.

La réunion s'est ouverte par un moment de recueillement et la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs de la Révolution et de la diplomatie algérienne.

Cet hommage coïncidait avec le 69e anniversaire de la mort en martyr des héros de la Bataille d'Alger et le 64e anniversaire de la Journée de la diplomatie algérienne, rappelant les sacrifices qui ont contribué à l'indépendance du pays et à la consolidation de sa souveraineté.

Sihem Bounabi

SONELGAZ LANCE LA CAMPAGNE «TAHSIL» À BÉJAÏA

Plus de 600 milliards de centimes de créances en jeu

FACE à d'importantes créances dépassant les 600 milliards de centimes, un chiffre inquiétant qui affecte directement sa stabilité et ses projets d'investissement, la direction de la distribution de Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa passe à l'offensive. A travers une vaste opération intitulée «Tahsil», l'entreprise cherche à sauver son équilibre financier tout en demandant à l'ensemble de ses clients, à savoir les ménages, les administrations ainsi que les entreprises, de régler leurs dettes au plus vite. Pour inverser cette tendance malgré les facilités de paiement déjà offertes, la direction a lancé une grande campagne de mobilisation nommée «Tahsil», qui se traduit par recouvrement, dans le cadre justement de la réputation des créances détenues sur les différentes catégories de sa clientèle résidentielle et entreprises. L'analyse de ces dettes, dévoilée par la cellule de communication de l'entreprise, dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction, montre une responsabilité partagée entre les différents usagers du réseau de Sonelgaz dans la wilaya de Béjaïa. Les administrations sont celles qui sont le plus endettées envers l'entreprise de distribution de gaz et de l'électricité, avec plus de 200 milliards de centimes, dont 76 milliards uniquement pour les Assemblées populaires communales (APC). Les ménages, eux, suivent de près avec plus de 180 milliards de centimes, tandis que le secteur économique, notamment les industriels, a accumulé plus de 170 milliards de centimes, selon les précisions de Sonelgaz. Le reste des créances provient principalement de travaux d'amenée d'énergie effectués pour le compte d'institutions publiques et privées. Pour aider à régler ces dettes, Sonelgaz indique que plusieurs moyens sont disponibles pour les abonnés. En plus des agences commerciales ouvertes du samedi au jeudi, les citoyens peuvent régler leurs factures dans tous les bureaux de poste du pays. L'option numérique est également fortement recommandée à travers les solutions de paiement en ligne, comme l'application BaridiMob, qui permet de solder ses factures de manière sécurisée et sans frais supplémentaires. En soulignant que le paiement à temps des factures est une «responsabilité partagée», Sonelgaz rappelle que «ces recettes sont essentielles». Ces recettes «influencent directement le développement, l'entretien des infrastructures gazières et électriques, ainsi que l'amélioration constante du service», souligne-t-elle. Cependant, le ton est ferme, après l'appel à la raison et au civisme, l'accumulation des impayés ne sera plus acceptée. Selon les procédures en vigueur, le non-paiement des factures exposera les clients récalcitrants à la suspension de la fourniture d'énergie, accompagnée de frais de rétablissement fixés à 974 DA TTC. Le message est clair : la lutte contre les impayés commence à Béjaïa, et le temps des négociations cède la place à l'action, cela d'autant que ce n'est pas la première fois que Sonelgaz tente de récupérer ses créances à travers différentes campagnes de sensibilisation menées depuis plusieurs années.

N. Bensalem

TRANSFORMATION ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUES

L'Algérie présente son expérience au forum mondial de Moscou

L'Algérie a présenté son expérience en matière de transformation numérique et les principaux axes de sa stratégie de souveraineté numérique lors du Forum mondial du numérique (GDF), organisé du 8 au 10 octobre à Moscou, en Russie.



Une ressource à un actif exportable.

Chargée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a pris part à cet événement à la tête d'une délégation de haut niveau, aux côtés de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Fédération de Russie, Toufik Djouama. Les travaux du forum ont notamment porté sur les enjeux de gouvernance de l'intelligence artificielle (IA) et les défis liés à la souveraineté numérique, selon un communiqué Haut-Commissaire à la numérisation rendu public hier.

Mme Benmouloud est intervenue, vendredi, lors d'une session de haut niveau, intitulée «Souveraineté numérique : d'une ressource à un actif exportable», durant lequel elle a exposé les principales réalisations structurelles accomplies par l'Algérie dans le domaine de la transformation numérique, tout en mettant en évidence les fondements de la démarche nationale visant à consolider la souveraineté numérique. La veille, soit jeudi 8 octobre, la ministre Haut-Commissaire à la numérisation, avait participé à une autre session de haut niveau consacrée à la question de l'harmonisation des règles encadrant le développement et l'utilisation de l'IA, intitulée «Course à l'intelligence artificielle : un ensemble unique de règles ou plusieurs ensembles ?».

Cette réunion de haut niveau a été consacrée à la présentation de l'expérience algérienne en matière de transformation numérique, aux avancées structurelles enregistrées dans ce domaine et aux efforts engagés par le pays pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), est-il précisé de même source. À travers cette participation, l'Algérie entend renforcer sa présence dans les débats internationaux sur la gouvernance de l'intelligence artificielle et la souveraineté numérique, tout en poursuivant ses efforts pour s'adapter aux mutations technologiques mondiales. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de son engagement en tant que membre fondateur de l'Organisation mondiale de coopération en matière d'intelligence artificielle (WAICO), conformément aux orientations de sa stratégie nationale de transformation numérique.

La session a réuni plusieurs responsables et experts internationaux, dont le ministre russe du Développement numérique, des Communications et des Médias, le ministre nigérian de l'Innovation, des Sciences et de la Technologie, le vice-ministre cubain des Communications, la directrice générale du Centre russe des exportations, ainsi qu'un membre fondateur d'une entreprise russe spécialisée dans la cybersécurité.

La rencontre de Moscou a permis d'examiner les différentes expériences internationales en matière de gouvernance de l'IA, dans un contexte marqué par la diversité des approches nationales et internationales. Des ministres et responsables de pays asiatiques, européens et africains, ainsi que des experts des Nations unies, des universitaires et des chercheurs spécialisés, ont échangé sur les perspectives de coopération internationale pour l'élaboration de cadres de gouvernance adaptés à cette technologie, est-il souligné dans le même communiqué.

En marge du forum, Mme Benmouloud a également rencontré le secrétaire général adjoint des Nations unies et envoyé spécial du Secrétaire général pour les technologies numériques, Amandeep Singh Gill

Rim Boukhari

PORT D'ARZEW

Expédition de plus de 20 000 tonnes d'acier vers les Etats-Unis

LE PORT d'Arzew, dans la wilaya d'Oran, accueille une opération d'exportation de 20 127 tonnes de bobines d'acier produites par Tosyali Algérie et destinées au marché américain.

La cargaison est chargée à bord du navire Federal Churchill, dans le cadre des efforts visant à développer les exportations hors hydrocarbures et consolider la présence des produits industriels algériens sur les marchés internationaux.

L'Entreprise portuaire a précisé, dans un communiqué, que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'activité exportatrice et de l'amélioration de la fluidité des opérations portuaires. Elle intervient conformément aux recommandations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer les performances des infrastructures portuaires et leur contribution à la promotion des exportations nationales Selon la même source, cette opération illustre la capacité du port d'Arzew à accompagner les flux d'exportation et faciliter l'acheminement des produits industriels algériens vers les marchés extérieurs. Elle participe ainsi aux efforts de diversification des exportations nationales et au renforcement de la présence du produit algérien à l'international.

Entré en exploitation en 2013 à Bethioua, dans la wilaya d'Oran, le complexe sidérurgique Tosyali Algérie a progressivement renforcé sa présence sur le marché nord-américain à partir de la fin des années 2010.

En novembre 2018, le groupe a réalisé sa première exportation historique vers les États-Unis, avec une cargaison de 10 000 tonnes de rond à béton acheminée vers le port de Houston, au Texas. Cette opération a été suivie, en avril 2019, par une deuxième expédition de 15 000 tonnes depuis le port de Mostaganem vers la même destination.

En juin de la même année, Tosyali a poursuivi son développement à l'international avec l'expédition de 15 000 tonnes supplémentaires vers les ports d'Everglades, en Floride, et de San Juan, à Porto Rico.

La dynamique exportatrice s'est ensuite intensifiée en 2021 et 2022. Au premier semestre 2022, les expéditions d'acier vers les États-Unis et l'Europe ont permis au groupe d'engranger 450 millions de dollars de recettes.

Cette progression s'est confirmée en 2023, année durant laquelle les exportations d'acier algérien vers les États-Unis, portées principalement par Tosyali et AQS, ont atteint un niveau record de 485 000 tonnes.

R. B.

SUBVENTION DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

L'Etat met le paquet

Le projet de loi de finances pour 2027 maintient son soutien au pouvoir d'achat, en consacrant une enveloppe financière conséquente aux produits de large consommation. En revanche, des mesures sont prises pour équilibrer un tant soit peu les finances de l'Etat, parmi lesquelles il y a lieu de relever l'augmentation des taxes sur plusieurs produits.

Dans la première mouture du projet de loi de finances (PLF) pour 2027, adoptée lors du dernier Conseil des ministres le 4 octobre dernier, le gouvernement prévoit de consacrer 717,7 milliards de dinars aux subventions des produits de large consommation, inscrits dans le cadre du budget de transferts destinés à soutenir le pouvoir d'achat et à financer les interventions économiques et sociales de l'Etat. Les subventions prévues couvrent plusieurs produits et services essentiels, notamment les céréales, le lait, l'eau dessalée et l'énergie, ainsi que le maintien des prix de certaines denrées alimentaires.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) bénéficiera de la plus importante enveloppe, avec 355,84 milliards de dinars. L'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) recevra, pour sa part, 94,31 milliards de dinars, tandis que 122,05 milliards de dinars seront consacrés à l'eau dessalée. Une enveloppe de 120 milliards de dinars est également prévue pour la stabilisation des prix du sucre, de l'huile et du café vert.

L'énergie, pour sa part, bénéficie d'un soutien estimé à 25,5 milliards de dinars.

À travers ces mécanismes, l'État entend maintenir son intervention dans la prise en charge du coût des produits et des services essentiels, tout en poursuivant sa politique de soutien social.

Les données relatives au budget de l'Etat pour l'année prochaine font ressortir que les dépenses des transferts sociaux sont évaluées à 4 356,64 milliards de dinars en autorisations d'engagement et à 4 415,35 milliards de dinars en crédits de paiement. Ces enveloppes représentent respectivement 25,3 % et 24,7 % du budget global de l'Etat.



Le soutien au pouvoir d'achat maintenu.

AUGMENTATION DES TAXES SUR PLUSIEURS PRODUITS

Plusieurs hausses sont prévues en matière de fiscalité dans le PLF 2027. Les mesures annoncées concernent notamment la vignette automobile, l'impôt sur le patrimoine, les produits du tabac, les boissons alcoolisées et, éventuellement, les carburants. A ce titre, il est noté que «les prix des carburants peuvent faire l'objet de révision, en cas de besoin, par les parties prenantes».

Dans l'exposé des motifs, il est souligné que l'État maintient une politique de tarification des carburants parmi les plus avantageuses et stables au monde, visant à soutenir durablement le modèle énergétique national». Pour ce faire, «le Trésor public prend à sa charge une part significative des coûts réels. Cette intervention comble l'écart entre le coût de revient et le prix à la pompe, protégeant directement le pouvoir d'achat des ménages ainsi que la compétitivité des acteurs économiques», est-il précisé dans le texte, ajoutant que «néanmoins, face à la hausse continue des coûts de production, la révision des prix des carburants peut devenir un impératif technique et économique».

Le gouvernement explique que cet ajustement est indispensable pour garantir l'équilibre financier des secteurs de raffinage et de distribution, prévenir tout risque de rupture d'approvisionnement et sécuriser la disponibilité continue des produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national.

La vignette automobile est revue à la hausse pour certaines catégories de véhicules. Il s'agit des véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires de moins de six ans et d'une puissance de 10 CV et plus. Pour les véhicules de ces catégories âgés de moins de trois ans, la vignette pourrait atteindre 40 000 DA. Les véhicules dont l'âge varie entre 3 et 6 ans, la vignette pourrait atteindre 30 000 dinars. Le gouvernement explique qu'»au vu de la valeur importante de ces véhicules, qui ne sont pas accessibles à tous les citoyens, il devient plus que nécessaire de relever le tarif de la vignette qui leur est applicable, afin qu'il soit en adéquation avec leur prix d'acquisition».

Pour les tabacs, une augmentation de la taxe additionnelle qui leur est appliquée devrait passer de 75 à 85 DA par paquet, boîte ou sachet, soit une hausse de 10 dinars. La répartition de cette taxe serait maintenue entre plusieurs bénéficiaires. Sur les 85 DA, 19 iraient au Fonds d'urgence et des activités de soins médicaux, 26 au Fonds de lutte contre le cancer, 4 à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et 36 au budget de l'État. «Cette hausse pourrait générer plus de 16,5 milliards de DA de recettes fiscales supplémentaires», est-il indiqué dans le texte, précisant que le gouvernement vise à limiter la consommation de produits considérés comme nocifs pour la santé. L'augmentation de la fiscalité est également présentée comme un moyen de réduire les conséquences liées à leur consommation.

PLUS DE 125 600 POSTES À POURVOIR

Le gouvernement prévoit de créer plus de 125 000 postes d'emploi en 2027, entre nouvelles créations d'emploi et recrutement dans des postes vacants. Dans le détail, il est prévu de pourvoir 42 727 postes vacants, dont 13 328 au sein des établissements publics à caractère administratif.

Au total, le nombre de postes à pourvoir, en tenant compte des nouvelles créations et des postes vacants, devrait atteindre 125 675. Cette programmation s'accompagne d'une progression des effectifs budgétaires de l'État, qui passeraient de 2 898 814 postes en 2026 à 2 981 762 en 2027, soit une augmentation de près de 83 000 postes.

La politique de recrutement prévue pour l'année prochaine se traduit également par une hausse des dépenses consacrées aux rémunérations et aux personnels de l'administration publique.

La masse salariale prévisionnelle pour 2027 est estimée à 6 087 milliards de DA, y compris celle des établissements publics à caractère administratif, évaluée à plus de 1 300 milliard de DA. Ce montant représente 34 % du budget de l'État et marque une hausse de 161 milliards de DA, soit 2,7 % par rapport à 2026, selon le texte du PLF.

Concernant les dépenses de personnel pour 2027, elles sont évaluées à plus de 5 900 milliards de DA, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Elles représentent 33,1 % du total des crédits de paiement prévus pour l'exercice. Ces dépenses enregistrent une augmentation de 158 milliards de DA par rapport à l'année précédente, selon les données du rapport du projet de loi de finances.

L'enveloppe consacrée aux dépenses de personnel comprend notamment 1 338 milliards de DA destinés à la rémunération des personnels des établissements publics à caractère administratif et des institutions assimilées. Les prévisions du PLF 2027 font ainsi ressortir le poids des dépenses de personnel dans le budget de l'Etat, parallèlement à l'augmentation attendue des effectifs budgétaires et à la mobilisation de postes vacants dans les administrations publiques.

T. Gacem

SEMAINE DE L'ENERGIE A RIYAD

L'Algérie au rendez-vous des grands enjeux énergétiques

LES MINISTRES algériens des Hydrocarbures et de l'Energie prendront part à la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie et au 25e Congrès mondial de l'énergie, prévus du 11 au 15 octobre en Arabie Saoudite.

Les discussions porteront notamment sur la sécurité des approvisionnements, la stabilité des marchés et les perspectives d'investissement dans le secteur.

L'Algérie sera présente à cet important rendez-vous international consacré à l'énergie, où elle sera représentée par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, qui participeront aux travaux de la Semaine de l'énergie, à l'invitation du ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdelaziz ben Salmane ben Abdelaziz Al Saoud.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Deux événements majeurs structureront cette rencontre internationale. Il s'agit de la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF), prévue le 11 octobre, et du 25e Congrès mondial de l'énergie, organisé du 12 au 15 octobre sous l'appellation «WPC Energy».

Pour Alger, cette participation s'inscrit dans la continuité de son engagement au sein des instances internationales dédiées à l'énergie et de sa volonté de consolider le dialogue avec les pays producteurs et consommateurs, les organisations internationales ainsi que les grandes entreprises du secteur. Les échanges prévus à Riyad porteront sur les évolutions des marchés énergétiques mondiaux et leurs perspectives, dans un contexte où la sécurité des approvisionnements, l'équilibre entre l'offre et la demande et la stabilité des marchés occupent une place centrale. Les discussions aborderont également les investissements, les échanges commerciaux, l'innovation et les nouvelles technologies, ainsi que les transformations en cours dans le système énergétique mondial. Ces rencontres doivent aussi permettre d'examiner les possibilités de coopération et de partenariat entre les différents acteurs du secteur, notamment autour des investissements et du développement des infrastructures énergétiques.

Pour l'Algérie, dont l'économie énergétique repose notamment sur la production et l'exportation de pétrole et de gaz, ces espaces de concertation constituent un cadre de dialogue sur les enjeux qui façonnent les marchés internationaux. Ils permettent également d'aborder les questions liées à la sécurité des approvisionnements, à la demande mondiale et au partage des données, afin de favoriser une meilleure compréhension des tendances du marché. La participation algérienne à la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie revêt une importance particulière. L'Algérie est membre permanent du conseil exécutif de cette organisation et a déjà accueilli la 15e réunion ministérielle du Forum à Alger, illustrant son implication dans la promotion du dialogue entre pays producteurs et consommateurs.

Le Forum international de l'énergie constitue une plateforme de concertation entre les différents acteurs du marché énergétique mondial. Ses travaux portent notamment sur les perspectives de l'offre et de la demande, la stabilité des marchés et les conditions nécessaires à la sécurisation des approvisionnements.

Hamid B.

RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES

Les délais prolongés jusqu'au 14 octobre

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a annoncé la prolongation, du 11 au 14 octobre 2026, des délais d'examen des demandes de réintégration des élèves rejetées par leurs établissements scolaires d'origine. Les commissions de wilaya compétentes étudieront les dossiers en vue d'une éventuelle affectation dans d'autres établissements disposant de places pédagogiques.
Dans un communiqué publié hier, le ministère précise que cette mesure vise à permettre aux élèves concernés de poursuivre leur scolarité, dans la limite des places disponibles et dans le respect des conditions et des dispositions réglementaires en vigueur.
Les parents d'élèves concernés sont invités à suivre l'évolution de leurs demandes à travers l'espace qui leur est dédié sur le système d'information du secteur de l'Éducation nationale, où ils pourront consulter les décisions prises par les voies prévues à cet effet.
Le ministère appelle également les élèves dont les demandes ont été acceptées à finaliser les procédures d'inscription et à rejoindre les établissements auxquels ils seront affectés, dans les délais fixés par les directions de l'éducation.

M. B.

SUIVI SCOLAIRE

Le ministère dément toute exclusion des mères

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale dément avoir publié des instructions interdisant aux mères de suivre la scolarité de leurs enfants au sein des établissements scolaires. Il précise que le choix de la personne chargée de ces démarches relève d'un accord entre les parents et l'établissement concerné.
Dans un communiqué rendu public samedi, le ministère réaffirme son attachement au renforcement de la confiance entre la famille et l'école, ainsi qu'à la consolidation des relations de coopération et de communication dans l'intérêt supérieur de l'élève.
Le suivi du parcours scolaire des enfants, l'attention portée à leurs résultats, à leur discipline et à leur comportement éducatif constituent, souligne-t-il, une responsabilité partagée entre la famille et l'institution scolaire.
Dans ce cadre, le ministère assure que l'ensemble des établissements éducatifs accueillent les parents en tant que partenaires, appelés à contribuer au bien-être des élèves et au maintien d'un climat de discipline et de sérénité au sein des écoles.
Il dément, une nouvelle fois, la diffusion de publications laissant entendre que les mères seraient privées du droit de suivre la scolarité de leurs enfants.
Les modalités de suivi sont, précise-t-il, déterminées d'un commun accord entre les parents et l'établissement scolaire.
Le ministère invite, par ailleurs, les parents à vérifier les informations relatives à leurs relations avec les établissements éducatifs auprès de ses canaux officiels, notamment son site internet et les pages officielles des directions de l'éducation.
Il rappelle enfin que l'école et la famille sont deux partenaires dans l'éducation, unis par un objectif commun : préserver l'intérêt des enfants et favoriser leur réussite scolaire.

A. D.

«PROTOMARKET 2»

Près de 940 projets financés à hauteur de 1,18 milliard de DA

Le soutien à l'innovation universitaire se renforce à travers la deuxième édition du défi national « ProtoMarket 2 ». Sur les 2 110 projets déposés sur la plateforme nationale, 937 ont été retenus pour bénéficier d'un financement global de 1,1884 milliard de dinars, a annoncé samedi le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.


Kamel Baddari.

Les résultats définitifs de cette édition, rendus publics par le ministre sur sa page officielle Facebook, font ressortir un financement moyen d'environ 1,27 million de dinars par projet sélectionné. Ce dispositif vise à accompagner les étudiants, les diplômés et les doctorants dans la concrétisation de leurs idées innovantes, en leur permettant de passer de la conception à la réalisation de prototypes susceptibles d'être valorisés économiquement et commercialisés.
À travers cette initiative, le ministère entend consolider le potentiel d'innovation des compétences universitaires et renforcer la dimension technologique des produits développés au sein des établissements d'enseignement supérieur. L'ambition est également de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises innovantes et de contribuer à la création de richesse, en rapprochant davantage les initiatives universitaires des besoins de l'économie nationale.
La sélection des projets fait apparaître une participation répartie sur les trois grandes régions du pays. La région Est arrive en tête avec 333 projets retenus, suivie de la région Centre avec 317 projets, tandis que la région Ouest compte 287 projets sélectionnés. Cette répartition témoigne de l'étendue de la participation des établissements universitaires à ce dispositif national de soutien à l'innovation.
La répartition par domaine fait ressortir une prédominance des applications et plateformes numériques, qui représentent 314 projets retenus. Les applications et plateformes fondées sur l'intelligence artificielle occupent la deuxième place avec 171 projets, suivies des équipements et dispositifs électroniques, au nombre de 146. Les solutions connectées et celles relevant de l'Internet des objets totalisent, quant à elles, 136 projets.
Les autres projets sélectionnés couvrent plusieurs secteurs, notamment les produits biologiques et alimentaires, les matériaux, la chimie et les produits manufacturés, ainsi que les produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé. Les services et la formation figurent également parmi les domaines concernés. Cette diversité traduit la variété des pistes explorées par les porteurs de projets universitaires et des solutions qu'ils cherchent à développer dans différents champs d'application.

98 ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES CONCERNÉS

Le dispositif s'appuie également sur le réseau des incubateurs universitaires, chargés d'accompagner les porteurs de projets dans leur parcours. Selon les données communiquées par le ministre, 98 établissements universitaires ont bénéficié de cette opération, sur les 117 incubateurs ciblés.
Ces structures assurent un rôle d'accompagnement dans la maturation des idées, la conception des prototypes et le développement de solutions susceptibles de répondre à des besoins économiques et sociaux. Elles contribuent notamment à renforcer le niveau de maturité technologique des projets et à préparer leur passage vers une éventuelle commercialisation.
À travers « ProtoMarket 2 », le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique poursuit ainsi son objectif de renforcer les liens entre la formation, la recherche scientifique et le monde économique. Le financement accordé doit permettre aux porteurs de projets de concrétiser leurs propositions et de franchir une étape importante dans leur développement.
Ce mécanisme national est destiné à soutenir le passage de l'idée au prototype, en vue de la transformation des innovations universitaires en produits susceptibles d'être fabriqués et commercialisés. Il s'inscrit dans une démarche de valorisation des compétences nationales et de promotion de l'entrepreneuriat universitaire, avec pour perspective le développement de nouvelles entreprises et une contribution accrue de l'université à la création de richesse.

Aymen D.

«SAN3A 2»

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 15 octobre

LE MINISTÈRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé, hier, l'ouverture des inscriptions à la deuxième édition du programme « San3a », destiné à permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences professionnelles à travers des formations pratiques adaptées à leurs disponibilités.
Les inscriptions s'effectuent en ligne sur la plateforme dédiée (takwin.dz/san3a) et resteront ouvertes jusqu'au 15 octobre, précise le ministère dans un communiqué.
Ouvert à toutes les catégories d'âge à partir de 15 ans, sans limite d'âge supérieure, le programme est déployé dans l'ensemble des wilayas du pays. Il vise à encourager l'apprentissage des métiers par la pratique, à développer les capacités des bénéficiaires et à leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.
Cette deuxième édition couvre six spécialités principales, à savoir la peinture, l'électricité du bâtiment, le plâtrage et la pose de plaques de plâtre BA13, la plomberie sanitaire, la soudure ainsi que le froid et la climatisation.
D'autres spécialités pourront être proposées par les directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, en fonction des spécificités locales, des besoins exprimés et des moyens disponibles au sein des établissements de formation.
Chaque bénéficiaire suivra un volume de 90 heures de formation pratique, selon une approche pédagogique axée sur l'apprentissage sur le terrain et l'encadrement direct par des spécialistes.
Les séances seront programmées selon un calendrier établi par chaque direction de wilaya, afin de tenir compte des contraintes des bénéficiaires. Elles pourront se dérouler en semaine, de 16h à 19h, les vendredis et samedis, ou selon une autre organisation arrêtée localement.
Le programme « San3a 2 » s'étendra sur toute l'année de formation professionnelle, permettant aux directions concernées d'organiser les sessions conformément à leurs calendriers respectifs et d'élargir progressivement l'accès à la formation pratique à travers le territoire national.
En outre, le ministère veut faciliter l'acquisition de compétences professionnelles, promouvoir la culture du travail et de la production et valoriser les métiers comme un moyen concret de développer les capacités et l'esprit d'initiative.

H. B.

YÉMEN

Riyad lance une opération à grande échelle contre les Houthis

Riyad affirme mener une « opération à grande échelle » contre les positions houthies au Yémen après les récentes attaques contre l'Arabie saoudite.



La campagne vise notamment les lanceurs de missiles, les drones et les positions autour de Bab el-Mandeb. L'Arabie saoudite a annoncé le 9 octobre mener une « opération à grande échelle » contre les Houthis au Yémen, nouvelle étape dans l'escalade engagée depuis plusieurs semaines. La coalition dirigée par Riyad affirme viser des combattants, des sites de lancement de missiles et de drones ainsi que des infrastructures militaires utilisées par le mouvement houthi. Cette offensive survient après une série d'attaques contre le territoire saoudien. Le 8 octobre, des frappes revendiquées par les Houthis ont visé l'aéroport international King Khalid de Riyad, faisant trois morts selon les autorités saoudiennes. Les attaques ont aussi fortement perturbé le trafic aérien : plusieurs compagnies ont suspendu leurs liaisons vers Riyad, Abha ou Yanbu, tandis que l'Agence européenne de la sécurité aérienne a élargi ses avertissements concernant l'espace aérien saoudien. Plus de 200 000 réfugiés Sur le terrain yéménite, les forces gouvernementales soutenues par Riyad poursuivent parallèlement l'opération « Dawn of Yemen », lancée pour reprendre les zones conquises par les Houthis sur la côte de la mer Rouge et autour du détroit stratégique de Bab el-Mandeb. Le gouvernement yéménite affirme avoir mené plus de 2 100 opérations de ciblage et « neutralisé » 1 860 combattants houthis, des chiffres qui n'ont toutefois pas été vérifiés de manière indépendante. L'enjeu est autant militaire qu'économique : le contrôle de Bab el-Mandeb est devenu crucial alors que le détroit d'Ormuz reste lui-même sous tension. Riyad veut empêcher les Houthis de disposer simultanément d'un levier sur les deux principales voies maritimes énergétiques de la région. Mais la campagne risque d'être longue. Les Houthis ont montré qu'ils conservaient des capacités de frappe à longue distance et continuent de progresser sur certains fronts, notamment autour de Taëz. Plus de 200 000 personnes ont déjà été déplacées depuis la récente reprise des combats. Riyad et ses alliés ont réclamé à plusieurs reprises un soutien international ces dernières semaines, notamment des Etats-Unis, sans succès jusqu'ici. Le Pakistan, avec qui l'Arabie saoudite a signé en août un pacte de défense rejoint aussi par la Turquie, a affirmé vendredi disposer d'un « nombre substantiel » de forces armées déployées dans le royaume dans une optique défensive. **R. I.**

GAZA

Plus de 100 ONG dénoncent un cessez-le-feu qui n'existe que sur le papier

PLUS de 100 ONG affirment qu'un an après sa signature, le cessez-le-feu à Gaza « n'existe que sur le papier ». Plus de 1 400 Palestiniens ont été tués depuis octobre 2025, tandis que les restrictions sur l'aide et les matériaux freinent toujours la reconstruction. Un an après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu du 10 octobre 2025, plus de 100 organisations humanitaires et de défense des droits humains estiment que la trêve n'existe désormais « que sur le papier ». Amnesty International, Save the Children, Oxfam, le Norwegian Refugee Council ou encore Greenpeace dénoncent la poursuite des frappes israéliennes, les restrictions sur l'aide et l'absence presque totale de reconstruction. Selon leur déclaration commune publiée le 9 octobre, plus de 1 400 Palestiniens ont été tués depuis le début du cessez-le-feu, dont plus de 320 enfants. Le ministère de la Santé de Gaza avance désormais le bilan de 1 471 morts et 5 189 blessés sur cette période. Les opérations militaires sont beaucoup moins intenses qu'avant octobre 2025, mais les frappes, tirs et incursions n'ont jamais complètement cessé. 36 hôpitaux endommagés ou détruits Les ONG insistent surtout sur l'absence d'amélioration durable des conditions de vie. Près de deux millions de personnes ont encore besoin d'un abri, aucun des 36 hôpitaux de Gaza ne fonctionne à pleine capacité et 1,4 million d'habitants devraient rester confrontés à une insécurité alimentaire de niveau crise ou supérieur jusqu'à la fin de l'année. Les restrictions israéliennes sur certains équipements, matériaux de construction et biens considérés comme à « double usage » continuent également de ralentir la reconstruction. Le blocage est aussi politique. Le plan américain prévoyait le désarmement du Hamas, un retrait progressif de l'armée israélienne, une administration palestinienne transitoire et une force internationale de stabilisation. Un an plus tard, ces étapes restent largement inappliquées. Israël contrôle encore une grande partie de l'enclave et affirme poursuivre ses opérations contre les combattants du Hamas, tandis que le mouvement palestinien demeure armé et présent dans les zones dont l'armée israélienne s'est retirée. Pour les ONG signataires, parler simplement de cessez-le-feu risque donc de masquer une réalité faite de violences persistantes, de populations déplacées et de reconstruction paralysée. **R. I.**

CRISE ÉNERGÉTIQUE À KIEV

Zelensky accuse le maire, qui contre-attaque sur la corruption dans son entourage

LES FRAPPES russes mettent à rude épreuve le réseau énergétique ukrainien, provoquant des coupures de courant et de fortes perturbations dans la capitale. À l'approche de l'hiver, les difficultés rencontrées à Kiev accentuent la pression sur les autorités ukrainiennes et exposent les profondes divisions qui traversent désormais le sommet de l'État. Le 9 octobre, Volodymyr Zelensky a mis en cause la mairie de Kiev, lui reprochant de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour préparer la capitale aux frappes sur le réseau énergétique. Après une réunion avec des responsables civils et militaires, il a déclaré : « Des tâches spécifiques ont été définies pour la ville de Kiev en raison de la non-exécution presque totale des mesures nécessaires par les autorités municipales. » Ces accusations interviennent alors que les frappes russes ont de nouveau fortement endommagé les installations énergétiques ukrainiennes. Depuis le 7 octobre, des coupures d'eau et d'électricité touchent Kiev. Le lendemain, les trois lignes du métro ont été immobilisées et le trafic des tramways et trolleybus perturbé. Zelensky a lui-même reconnu l'étendue des dégâts et dénoncé des retards dans les préparatifs de l'hiver. Les autorités ukrainiennes ont actualisé leurs demandes d'équipements énergétiques et antiaériens auprès de leurs partenaires européens. Le ministère russe de la Défense affirme que ses frappes viennent en réponse à l'intensification des attaques ukrainiennes contre les infrastructures civiles sur le territoire russe. Klitchko évoque un « mode de survie » Le 8 octobre, Vitali Klitchko, maire de Kiev, avait averti que la capitale entrait en « mode de survie ». Le maire redoute une crise majeure si les difficultés d'approvisionnement en eau se prolongent, particulièrement à l'approche de l'hiver. La municipalité prépare des réserves d'eau potable, de nourriture et de carburant, ainsi que des solutions de chauffage de secours. Klitchko a recommandé aux habitants pouvant être hébergés par des proches hors de Kiev de quitter la ville. Il a toutefois précisé qu'aucune évacuation générale n'était annoncée. Même avec des réserves, souligne-t-il, la capitale pourrait se retrouver en difficulté si la défense antiaérienne ne parvenait pas à intercepter les frappes. Le maire rejette les accusations de mauvaise préparation et invoque le manque de temps, de financements et de personnel. Il conteste que la responsabilité de la crise soit imputée aux seuls services municipaux. « La recherche de boucs émissaires ne donnera pas davantage de chaleur aux habitants », a-t-il déclaré. L'entourage présidentiel accusé de corruption La confrontation dépasse la seule gestion du réseau électrique. Dans un entretien, Klitchko a dénoncé la corruption qu'il attribue à l'entourage présidentiel. Selon lui, ces pratiques affaiblissent l'Ukraine et compromettent la confiance des alliés étrangers, essentielle en temps de conflit. Il a décrit cette corruption présumée comme un « poison » pour son pays. Les désaccords entre les deux responsables ne datent pas d'hier. Lors de précédentes coupures de courant, Zelensky avait déjà reproché au maire son manque de réactivité. Klitchko avait dénoncé des attaques politiques à son encontre et accusé le pouvoir central d'entretenir des conflits avec les autorités locales. Les nouveaux dégâts énergétiques ramènent cette rivalité au premier plan. Alors que les autorités ukrainiennes redoutent un hiver difficile, les accusations de négligence et de corruption alimentent une confrontation publique entre la présidence et la mairie de Kiev. **R. I.**

JOURNÉES MÉDICOCHIRURGICALES À GHARDAÏA

Près de 150 enfants opérés avec succès en ORL

DANS le cadre de deux journées médicochirurgicales de solidarité organisé du 8 au 9 octobre, dernier, quelque 150 enfants ont bénéficié avec succès d'interventions chirurgicales complexes en Otorhinolaryngologie (ORL) au sein de l'établissement public hospitalier « EPH-120 lits » de Guerrara, wilaya de Ghardaïa. C'est ce qu'ont indiqué, hier, les organisateurs.
Cette initiative a été organisée par l'association humanitaire « Tagemi » en collaboration avec la direction de la Santé, a précisé la même source.
Les actes opératoires ont porté sur des pathologies délicates au niveau de l'oreille, du nez et de la gorge, sur des enfants de moins de 16 ans, a expliqué le président de l'association, Mohamed Benyoucef, ajoutant que les pathologies traitées ont nécessité la mobilisation conjointe de spécialistes de l'EPH-Guerrara ainsi que d'un staff médical et paramédical bénévole.
La campagne évite aux familles d'éprouvants transferts vers d'autres structures hospitalières éloignées, a-t-il ajouté, soulignant également que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés afin d'assurer le succès de ces opérations.
D'autres campagnes médicochirurgicales de solidarité portant sur différentes interventions sont prévues prochainement, a assuré M. Benyoucef.

R. R.

RENFORCEMENT DES DESSERTES À DJANET

Dix nouveaux bus mis en service

LA WILAYA de Djanet a bénéficié de dix nouveaux bus pour renforcer sa flotte de véhicules de transport urbain et suburbain, afin d'améliorer les conditions de mobilité des citoyens et d'alléger la pression sur les moyens de transport. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.
Le wali de Djanet, M'hamed Moumène, accompagné des autorités et cadres locaux, a présidé à la cérémonie de mise en service de ces bus appelés à renforcer les dessertes urbaines et suburbaines, notamment celles reliant le centre-ville de Djanet aux zones d'Ifri, Tin-Khatema et In-Aberber.
Le chef de l'exécutif de wilaya a indiqué, à cette occasion, que les nouveaux bus contribueront à renforcer les services de transport urbain et suburbain et répondre aux attentes des citoyens, soulignant que le renforcement du réseau de transport concerne également les agglomérations et les villages avoisinants.
De son côté, le directeur des transports de la wilaya, Djallel Radjeï, a indiqué que le lot de bus réceptionnés se compose de cinq bus de 35 places et cinq autres de 24 places, ajoutant qu'ils sont dotés d'équipements modernes permettant d'assurer les déplacements des citoyens dans des conditions adéquates.
L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renouveler le parc national de transport routier et à améliorer la qualité des services de transport public, conformément aux instructions des pouvoirs publics visant à répondre aux préoccupations des citoyens dans ce domaine, ont souligné les services de la wilaya.

R. R.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tlemcen sensibilise les conducteurs aux nouvelles sanctions

La délégation à la Sécurité routière de la wilaya de Tlemcen a lancé, hier, une campagne de sensibilisation au niveau de la gare routière des voyageurs, dans le cadre de la vulgarisation des dispositions de la loi relative à la circulation routière 26-09, dans le but de renforcer la sensibilisation aux règles de sécurité routière et d'ancrer les comportements préventifs chez les usagers de la route.



A ce propos, la déléguée de wilaya à la Sécurité routière, Fatiha Bekhaled, a indiqué à l'APS que cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à faire connaître les dispositions de la loi 26-09 relative à la circulation routière.
Cette initiative est menée avec la participation de différents corps et services concernés, notamment la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale et la Protection civile, ainsi que les directions des Transports, des Travaux publics, des Affaires religieuses et de l'Education, en plus d'autres acteurs.
Elle a ajouté que cette initiative, organisée sous le slogan « Ensemble, comprenons la loi, ensemble, protégeons des vies », cible les conducteurs de véhicules et d'autobus, les utilisateurs de bicyclettes et de motocyclettes, ainsi que les piétons.
L'objectif est de les sensibiliser aux nouvelles dispositions contenues dans le nouveau Code de la route, notamment celles relatives aux amendes financières prévues pour les infractions introduites par ce texte de loi, contribuant ainsi à renforcer la sécurité des usagers de la route et à réduire les accidents de la circulation.
Selon la même source, cette campagne prévoit la diffusion de recommandations et de conseils de sensibilisation portant sur les droits et les obligations des conducteurs et des piétons, les moyens de prévenir les accidents de la circulation, ainsi que les mesures à prendre pour éviter les infractions routières. Les initiateurs de cette campagne prévoient de l'étendre à plusieurs gares routières de voyageurs à travers les daïras de la wilaya, ainsi qu'à certaines routes nationales et aux principaux carrefours giratoires. Des émissions de sensibilisation seront également diffusées sur les ondes de Radio Tlemcen, afin d'élargir la portée de cette campagne et de toucher le plus grand nombre possible de citoyens.
Cette initiative a été favorablement accueillie par les conducteurs et les citoyens, qui y voient une occasion de mieux comprendre les dispositions de cette loi et de prendre connaissance des principales sanctions prévues en cas d'infraction, contribuant ainsi à ancrer un comportement responsable sur la route et à prévenir les accidents de la circulation.

R. R.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Ouled Djellal renforce ses mesures anticipatives

UNE VASTE opération de nettoyage des avaloirs d'eaux pluviales et d'entretien du réseau d'assainissement est menée dans la wilaya d'Ouled Djellal en prévision des précipitations pouvant survenir durant l'automne.
A ce propos, le directeur de l'unité locale de l'Office national d'assainissement (ONA), Houari Boumediene Nani, a déclaré samedi à l'APS que l'opération vise à "consolider le niveau de préparation de l'office en prévision d'éventuelles averses orageuses", soulignant que l'unité d'Ouled Djellal a récemment pris l'initiative, en coordination avec la direction de l'hydraulique et les 6 communes de la wilaya, de lancer de vastes campagnes de nettoyage et de curage des cours d'eau, de nettoyage des abords des établissements scolaires et d'entretien des réseaux d'assainissement.
Ces actions préventives, pour lesquelles d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés, ont permis de nettoyer, à ce jour, 390 avaloirs d'évacuation des eaux pluviales, 650 bouches d'égout, 10.980 mètres linéaires de canalisations d'assainissement, le tout, ponctué par le ramassage d'une quantité considérable de déchets et de débris dans les différentes communes de la wilaya, a ajouté le directeur de l'unité de l'ONA. Trois « points noirs » ont également été traités, selon M. Nani qui a souligné que plusieurs oueds et zones basses sont vulnérable aux risques d'inondations dans la wilaya d'Ouled Djellal, d'où la décision d'intensifier les mesures préventives. Les services de l'unité de l'ONA s'emploient à organiser des campagnes de sensibilisation à l'intention des citoyens afin de les conscientiser aux effets dévastateurs des crues et des inondations, et de les inciter à contribuer à la préservation de la propreté de leur environnement en adoptant des comportements responsables en matière de gestion des déchets, a-t-on conclu de même source.

R. R.

MARCHÉ DES ARTISANS

Le savoir-faire algérien à l'honneur à la résidence de l'UE

Entre héritage artisanal, gestes transmis de génération en génération et créativité contemporaine, le Marché des artisans, organisé les 9 et 10 octobre à la résidence de l'Union européenne à Alger, met en lumière la diversité du patrimoine algérien. Céramique, bijoux traditionnels, créations textiles et produits du terroir composent une mosaïque de savoir-faire, portée par des artisans qui font dialoguer traditions et création.

Dans une déclaration au Jeune Indépendant, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, a souligné l'importance de cette rencontre pour faire connaître la richesse de l'artisanat national et permettre aux artisans de présenter leurs créations au public.

« Nous accueillons aujourd'hui un groupe d'artisans algériens exerçant dans différents métiers. Ils présentent des créations textiles, des bougies, différents types de bijoux et bien d'autres produits, auxquels s'ajoutent des produits agricoles issus de la ferme pédagogique, avec laquelle nous nous sommes associés pour faire participer certains producteurs », a-t-il déclaré.

Il a également précisé que « l'objectif est de faire découvrir le savoir-faire algérien à un public international, notamment aux expatriés, mais aussi à de nombreux Algériens. Nous souhaitons également favoriser les rencontres et les échanges à travers cette manifestation qui se déroule sur deux jours, aujourd'hui et demain, à la résidence de l'Union européenne ».

Parmi les exposants figure « Hanoute el Firma », une boutique qui réunit notamment les produits de la ferme pédagogique familiale située à Zéralda. Racha, représentante du projet, explique que la ferme a été créée en 2017 et repose sur une organisation familiale. Son grand-père s'occupe de la production agricole, notamment de la culture des fruits et des légumes, tandis que d'autres membres de la famille participent aux différentes activités. La ferme dispose également d'un élevage de vaches et de volailles.

« Nous avons ouvert, il y a près d'un an, une boutique baptisée "Hanout el Ferma", principalement pour répondre à la demande de nos clients. Auparavant, nous organisions un marché chaque vendredi matin, mais certaines personnes souhaitaient pouvoir acheter nos produits tout au long de la semaine, notamment les œufs, le lait et les légumes », explique-t-elle.

La boutique permet ainsi de proposer les produits disponibles à la ferme, en fonction des récoltes et de la production quotidienne. Une partie de cette production est également transformée, notamment les fruits en confitures, les champignons en conserves et le lait en fromages et en yaourts. La gamme comprend, entre autres, de la confiture de papaye.



« Nous avons souhaité faire de cette boutique un espace de commercialisation pour d'autres artisans algériens. Ils peuvent y déposer leurs produits et bénéficier d'un point de vente permanent pour toucher davantage de clients. Nous conservons leurs étiquettes et leur facilitons ainsi l'accès au marché, d'autant que le marché du vendredi ne permet pas toujours d'accueillir tous les artisans », précise Racha.

Cette initiative familiale vise ainsi à valoriser la production de la ferme, à proposer des produits frais aux consommateurs et à soutenir d'autres artisans en leur offrant de nouvelles possibilités de commercialisation.

La transformation des agrumes est également représentée par Rania, une artisane qui a lancé son entreprise en février 2026. Son activité repose sur une démarche écoresponsable visant à valoriser les fruits et à limiter le gaspillage. L'idée lui est venue durant un congé de maternité, lorsqu'elle a commencé à faire sécher des zestes d'orange et de citron.

Pour valoriser chaque fruit, elle transforme également les agrumes en jus et en préparations onctueuses, sans recourir aux additifs chimiques. Ces produits peuvent être utilisés dans différentes préparations culinaires, de la pâtisserie aux accompagnements de produits laitiers.

« Nous avons ensuite cherché à valoriser les citrons restants en développant d'autres produits. Nous avons ainsi commencé à extraire leur jus pour préparer des citronnades 100 % naturelles, auxquelles nous ajoutons une petite quantité de sucre pour assurer leur conservation, sans recourir à des conservateurs ni à des colorants. Notre objectif est de proposer une citronnade naturelle, comme celle que l'on prépare à la maison », explique-t-elle.

CRAFT HOUSE, UN HÉRITAGE FAMILIAL EN CÉRAMIQUE

La céramique constitue un autre volet de cette exposition, avec Craft House, une entreprise familiale qui perpétue un savoir-faire transmis de génération en génération. Sarah, qui participe au développement de la marque, souligne l'importance de cet héritage.

« C'est un travail familial qui représente un héritage transmis au sein de la famille. Mon père exerce ce métier depuis 35 ans et j'ai poursuivi ce savoir-faire familial à travers notre marque Craft House », indique-t-elle.

L'entreprise réalise des pièces de céramique d'art algérienne à partir d'argile blanche raffinée. Ses créations, principalement destinées à la décoration intérieure, se distinguent de la poterie traditionnelle par leurs formes et leurs finitions.

Les pièces s'inspirent de l'arabesque islamique et des motifs floraux. Les couleurs, notamment le rose et le bleu, évoquent la nature, tandis qu'une dorure liquide apporte une finition particulière aux créations.

La gamme comprend des vases, des bonbonnières, des assiettes décoratives, des cadres et des abat-jour, mais aussi des pièces fonctionnelles, notamment des services à thé et à café ainsi que des assiettes destinées à la présentation des gâteaux.

Pour compléter ses créations, Craft House collabore avec d'autres artisans, notamment un fabricant de boîtes et un menuisier chargé des éléments en bois. Ces partenariats permettent d'associer différents savoir-faire et de proposer des pièces aux finitions soignées.

Dans une ambiance festive, les visiteurs déambulent entre les stands et découvrent la diversité des produits proposés par les artisans.



La bijouterie traditionnelle touarègue est également représentée à ce rendez-vous. À travers ses créations, Ben Abdallah Mohamed Ibrahim, artisan installé à Tamanrasset, entend préserver un patrimoine ancestral et faire connaître la culture touarègue au-delà de sa région d'origine.

« Je suis spécialisé dans l'artisanat traditionnel à Tamanrasset, notamment dans la fabrication de bijoux touaregs. Il s'agit d'un savoir-faire ancestral, transmis de père en fils, que nous avons hérité de nos ancêtres et que nous nous efforçons de préserver afin de le transmettre à notre tour aux générations futures », explique-t-il.

L'artisan souhaite préserver le caractère local et traditionnel de ces bijoux, particulièrement ceux portés par les femmes touarègues. Il entend également faire connaître cette culture et ses productions artisanales dans le nord du pays, en participant à différentes manifestations nationales et internationales.

L'HIBISCUS, UNE BOISSON ET UNE HISTOIRE

Un autre exposant raconte comment une découverte gustative l'a conduit à s'intéresser à la fleur d'hibiscus et à développer un projet autour d'une boisson consommée dans plusieurs pays africains.

« Ce n'est pas quelque chose que j'ai choisi, c'est plutôt quelque chose qui m'a choisi. Je suis tombé amoureux du goût de la fleur d'hibiscus grâce à un ami, Abbas, qui venait du Niger et avait grandi entre le Niger, le Sud et la France.

Pendant les fêtes, notamment le Ramadan et l'Aïd, il nous apportait des bouteilles remplies d'un liquide noir. Je lui demandais ce que c'était, et il me répondait qu'il s'agissait de biss, une boisson à base d'hibiscus consommée en Afrique. Chaque année, je retrouvais cette boisson avec le même plaisir, jusqu'au jour où je lui ai proposé de faire quelque chose ensemble pour la faire découvrir au plus grand nombre. Il m'a alors conseillé de rechercher les fleurs et de me renseigner sur leur utilisation. J'ai commencé à m'intéresser à ce projet juste après la pandémie de Covid-19. Entre-temps, j'ai acquis de nombreuses compétences et développé différents savoir-faire qui m'ont permis de travailler à la mise au point de cette boisson.

Aujourd'hui, je constate qu'il est difficile de trouver des produits véritablement naturels dans les commerces alimentaires en Algérie. Je souhaite donc proposer une alternative naturelle et faire découvrir aux consommateurs une boisson qui a une histoire, une identité et un goût particulier. »

L'événement réunit des artisans issus de différents métiers, notamment le textile, la céramique, la bijouterie et la transformation des agrumes, ainsi que des producteurs agricoles associés à une ferme pédagogique. Au programme, une exposition-vente d'artisanat, un marché bio proposant des produits frais, des animations musicales et des espaces de restauration. L'initiative entend favoriser les rencontres entre artisans, producteurs et visiteurs, dans un cadre accueillant un public international, des expatriés et de nombreux Algériens.

Amel Saïdi

MODELE D'APPEL D'OFFRES
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE BLIDA 1
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.11/UB1/2026

Suite à l'infructuosité des Lots N°01, N°02, N°05 et N°06 ci-dessous cités, relatives l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale N°05/UB1/2026, l'université de Blida 1 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/UB1/2026, conformément aux articles 37, 38, 39 & 46 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, relatif à **l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements de FABLAB au profit de l'université de Blida 1.**

Lot N°01 : Equipements de fabrication additive ;
Lot N°02 : Scanner 3D pour le reverse engineering ;
Lot N°05 : Lyophilisateur de laboratoire ;
Lot N°06 : Equipements informatiques.

N.B : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, et doivent assurer les moyens humains et techniques pour chaque lot.

Sont éligibles au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise pour le projet, et satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

Pour les Lots N°01, N°02 et N°05 :
- Fabricants, représentants légaux, importateurs ou revendeurs en gros, dans le domaine des équipements scientifiques de recherche.
- Ayant réalisé au moins un projet dans le domaine des équipements scientifiques, justifié par une attestation de bonne exécution au cours des cinq (05) dernières années (2021/2022/2023/2024/2025), délivrées par un maître d'ouvrage public.
- Ayant réalisé au moins un chiffre d'affaires moyen de 10 000 000,00 DA des trois (03) meilleures années durant les cinq (05) dernières années (2020/2021/2022/2023/2024).

Pour le Lot N°06 : Equipements informatiques :
- Fabricants, représentants légaux, importateurs ou revendeurs en gros, dans le domaine des équipements informatiques.

Les soumissionnaires peuvent consulter et retirer le cahier des charges directement ou par le biais du représentant dûment mandaté (procuration) auprès de :

Université de Blida 1
Route de SOUMAA 09000 BLIDA
Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

Contre paiement des droits de tirage fixés à dix mille Dinars Algériens 10 000,00 DA) non remboursable effectué auprès de Monsieur l'agent comptable principal de l'Université de Blida 1.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité copies conformes décrites ci-après :

I – Dossier de candidature :
Doit contenir :
A. La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée) ;
B. La déclaration de probité (renseignée, datée et signée) ;
C. Les statuts de la société s'agissant d'une personne morale (copie conforme);
D. Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le marché, au nom de l'entreprise ou de la société ;
E. Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) Capacités professionnelles :
- Le registre de commerce électronique dont le code est en relation directe avec l'objet du marché (copie conforme);
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution des projets réalisés dans le domaine des équipements scientifiques (pour les Lots N°01, N°02 et N°05) au cours des cinq (05) dernières années (2021/2022/2023/2024/2025), délivrées par des maîtres d'ouvrages publics (copies conformes) ;

b) Capacités financières :
- Les bilans des cinq (05) dernières années (2020/2021/2022/2023/2024) visés par les services des impôts (Les entreprises nouvellement créées et les startups sont dispensées de présenter les bilans et les documents comptables des trois (03) dernières années) (copies conformes) ;
- La domiciliation bancaire (copie conforme) ;

c) Capacités techniques:
- La liste des moyens humains déclarés à la CNAS (CV+diplômes) en cours de validité ;

F. Le casier judiciaire (original) du soumissionnaire, s'il s'agit d'une personne physique, du Gérant ou du Directeur Général de l'entreprise s'agissant d'une personne morale en cours de validité.

N.B : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, les pièces suivantes doivent être présentées au service contractant dans un délai de 10 jours:
A. L'extrait de rôle original en cours de validité (avec mention néant ou échéancier financier);
B. Le registre de commerce électronique dont le code est en relation directe avec l'objet du marché (copie conforme) ;
C. Les attestations de mise à jour en cours de validité (CASNOS – CNAS) (original) ;
D. La carte d'identification fiscale (NIF) et la carte d'identification statistique (NIS) (copies conformes) ;
E. Le casier judiciaire (original) du soumissionnaire, s'il s'agit d'une personne physique, du Gérant ou du Directeur Général de l'entreprise s'agissant d'une personne morale en cours de validité ;
F. L'attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux de l'année N-1, pour les sociétés dotées d'une personnalité morale (copie conforme) ;

II – L'offre technique :
Doit contenir :
A. La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée) ;
B. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
C. Le certificat de conformité délivré par un organisme certificateur exigible au plus tard lors de la notification de l'ODS ;
D. Le cahier des charges de l'appel d'offres (Instructions aux soumissionnaires, CPTC et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment renseignés, paraphés, datés et signés.

III- L'offre financière :
Doit contenir :
A. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée) ;
B. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé) ;
C. Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseigné, daté et signé).

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnés de l'ensemble des pièces réglementaires décrites dans l'article 15 du cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires), sous triple enveloppes scellées cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.

L'enveloppe extérieure devra porter le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
UNIVERSITE DE BLIDA 1
VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°11/UB1/2026
Acquisition, installation et mise en service des équipements de FABLAB au profit de l'université de Blida 1
Lot N°.... :

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la date de la 1ère parution du présent avis d'appel d'offres.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis relatifs aux dossiers de candidatures, dossiers techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.
S i ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'heure de dépôt des offres est fixée avant midi (12h00).
L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 13h, en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

Université DE BLIDA 1
Route de SOUMAA 09000 BLIDA
Vice rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP 2616033613

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique

Centre universitaire d'Illizi

Adresse : Route de l'aéroport Illizi 003000 NIF :415020000330086

Avis d'appel d'offre national ouvert N° 01/2026.

Le Centre Universitaire d'Illizi lance un appel d'offres national ouvert, conformément à la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles **générales relatives aux** marchés publics ainsi qu'aux dispositions du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, en vue de l'opération suivante :

Acquisition de fournitures et d'équipements au profit du Centre Universitaire d'Illizi, répartie en dix (10) lots :

- Lot n° 01 : Chapitre 21/12 – Article 01 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau.
- Lot n° 02 : Chapitre 21/12 – Article 07 : Acquisition de consommables de reprographie et de photocopie.
- Lot n° 03 : Chapitre 21/13 – Article 01 : Acquisition de papier et fournitures de bureau.
- Lot n° 04 : Chapitre 21/13 – Article 08 : Acquisition de papier et fournitures pédagogiques.
- Lot n° 05 : Chapitre 21/21 – Article 01 : Acquisition de matériel informatique et accessoire
- Lot n° 06 : Chapitre 21/22 – Article 01 : Acquisition de mobilier et d'équipements pédagogiques.
- Lot n° 07 : Chapitre 21/27 – Article 03 : Acquisition de fournitures destinées aux activités culturelles.
- Lot n° 08 : Chapitre 21/27 – Article 01 : Acquisition de matériel et fournitures sportifs.

Lot n° 09 : Chapitre 21/30 – Article 01 : Acquisition de fournitures destinées aux clubs scientifiques.
Lot n° 10 : Chapitre 21/30 – Article 02 : Acquisition des prix destinés à récompenser les étudiants lauréats des concours et manifestations.

Peuvent participer au présent appel d'offres les opérateurs économiques publics et privés exerçant dans les domaines de la production, de l'importation, de la distribution en gros ou au détail, inscrits au registre du commerce pour une activité en rapport avec l'objet d'un ou de plusieurs lots du cahier des charges. Ils peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Composition du cahier des charges

Le dossier de candidature comprend :
- Déclaration de candidature ;
- Déclaration de probité.

L'offre technique comprend notamment :
- Le cahier des charges ;
- La déclaration à souscrire.
- Instructions aux soumissionnaires
- Cahier des instructions particulières
- Note technique justificative

L'offre financière comprend :
- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE).

Important : Toute absence d'une des pièces exigées au titre des capacités professionnelles ou financières entraînera le rejet automatique de l'offre.

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Centre Universitaire d'Illizi, Bureau n° 03, durant les heures de travail, contre présentation d'un reçu de versement d'un montant de

cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA), non remboursable, effectué auprès de la Trésorerie de la Wilaya d'Illizi, au compte n° 402001203.

Les offres doivent être conformes aux prescriptions du cahier des charges et déposées auprès du service des marchés bureau n° 03 du Centre Universitaire d'Illizi.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans trois enveloppes distinctes, fermées et cachetées, portant chacune la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention, selon le cas :
- « Dossier de candidature »
- « Offre technique »
- « Offre financière »

Ces trois enveloppes seront placées dans une quatrième enveloppe extérieure, anonyme, fermée et cachetée, portant uniquement la mention suivante :

A monsieur directeur du centre universitaire d'ILLIZI

"A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"
Appel d'offre N° 01 /2026
Acquisition de matériel et de fournitures au profit du centre universitaire d'Illizi
lot:.....

Le délai de préparation des offres est fixé à dix (10) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux **Français. arabe et** au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), jusqu'à 14h00 du dernier jour.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à la même heure. Si ce jour est férié ou correspond à un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra dans la salle de réunions du Centre Universitaire d'Illizi, à la date et à l'heure indiquées dans le cahier des charges. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la séance sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP 2616033659

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن و العمران والمدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية أدرار
NIF N° 097601010022454 رقم التعريف الجبائي

Avis d'Appel d'offre ouvert N° :39/2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lanceun avis d'Appel d'offre ouvert pour la Réalisation De 05 Logements Promotionnels Individuels Aides au profit du personnel de la **DGSN** et 01 logements promotionnels libres à ADRAR en Clos et Couvert Type f5 du programme inscrit au titre de l'année 2025 reparties comme suite :

Lot N° 01: Réalisation de 05 logements LPA clos et couvert.

Lot N° 02: Réalisation de 01 logements Promotionnels libres clos et couvert.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'office à l'adresse suivante: OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de dix mille dinars (10.000.00 DA)non remboursable Représentant les frais de la documentation.

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

I. LE DOSSIER DE CONDIDATURE : ce dossier contient

1. Déclaration de candidature (dûment renseignée portant date, cachet et signature de l'entreprise).
2. Déclaration de probité (dûment renseignée portant date, cachet et signature de l'entreprise)
3. Statut pour les personnes morales.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Documents justifiants les capacités du soumissionnaire:

A-Copie du certificat de qualification et de classification en cours de validitéde la Catégorie une (I) et plus Activité bâtiment principale ou secondaire.
B-Liste des moyens humains.
C-Liste des moyens matériels.

II. OFFRE TECHNIQUE: ce dossier contient

1. Déclaration à souscrire(dûment renseignée portant date, cachet et signature de l'entreprise).
2. Mémoiretechnique justificatif (dûment renseigné portant date, cachet et signature de l'entreprise).
3. Copie des diplômes pour l'encadrement et attestation d'affiliation CNAS pour l'ensemble des employésen cours de validité.
4. Copie des cartes grises , assurances et fiche de contrôle techniqueen cours de validitépour le matériel roulantet par un PV délivré par un huissier de justice (année en cours) ou facture d'achat pour le matériel non roulant.
5. Planning et délai d'exécution des travaux signé et cacheté par l'entreprise.
6. Cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».

III. OFFRE FINANCIERE: ce dossier contient

1. Lettre de soumission(dûment renseigné portant date, cachet et signature de l'entreprise).
2. Bordereau des prix unitaires(dûment renseigné portant date, cachet et signature de l'entreprise).
3. Le détail quantitatif et estimatif(dûment renseigné portant date, cachet et signature de l'entreprise).

PRESENTATION DES OFFRES CACHETEES ET SCELLEES :

Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées cachetées, indiquant :
-La dénomination du soumissionnaire
-La référence et l'objet de l'avis.
-La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Avis d'Appel d'offre ouvert N° : 39/2026

Réalisation De 05 Logements Promotionnels Individuels Aides au profit du personnel de la **DGSN** et 01 logements promotionnels libres à ADRAR en Clos et Couverf Type f5 du programme inscrit au titre de l'année 2025.

A monsieur : le Directeur Général de l'OPGI d'Adrar
R N 06 vers Reggane-Adrar

La date limite de dépôt des offres est fixée le 08ème jours, de la date de la première parution du présent avis avant 12h :00.
La commission d'ouverture et d'évaluation des offres siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h: 00 ; les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable a la même heure.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours+ durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP 2616033537

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUSSADA
DAIRA DE AIN ELMELH
COMMUNE DE AIN RICH
NIS /098428445038806

Avis d'attribution provisoire

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 53 du Loi n°23/12 du 05 Aout 2023 portant les règles générale des marchés publique.

Le P/APC de AIN RICH informe ;

L'ensemble des soumissionnaires participants a l'appel d'offre national avec l'exigence des capacités minimale **n° 04/2026** du **07/09/2026** sur **علم الأهداف** en arabe et **Le jeune indépendant** en français portant projet ***ALIMENTATION SCOLAIRE DES ECOLES PRIMAIRES ANNÉE 2027***

**** PART01 : LEGUMES ET FRUITS * PART02: ALIMENTATION ET PAIN * PART03: VIANDES ROUGES ET BLANCHES ET LES OEUFS***

La commission d'évaluation des offres siégée le **28/09/2026** a attribué provisoirement le projet comme suivant ;

Projet	entreprise	n° carte fiscale	Le Montant (D. A)		Durée	Obs
			minimum	maximum		
PART01: LEGUMES ET FRUITS	**EURL MIOTA INVEST**	00231703040234017004	**567 061.00**	**36 952 013.20**	01 jour	**Techniquement qualifié et unique offre**
PART02: ALIMENTATION ET PAIN	**Zahari Mohemed ELamine**	198928410118129	**861 378.00**	**33 799 326.00**	01 jour	**Techniquement qualifié et unique offre**
PART03: VIANDES ROUGES ET BLANCHES ET LES OEUFS	**Guiraa Ali**	198917170120824	**1 032 200.00**	**28 209 800.00**	01 jour	**Techniquement qualifié et moins-disant**

. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 56 du Loi n°23/12 du 05 Aout 2023 portant les règles générale des marchés publique.Tout Soumissionnaire Contestant A Cette Décision Peut Déposer Son Recours Dans Un Délais De 10 Jours A Compter Du Premier Jour De L'apparition De Cette Annonce .

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières rapprocher de la **COMMUNE AIN RICH (bureau de marche public)**, au plus tard **trois (03) jours** à sont invités à se compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP 2616032982

Travaux Publics
cosider كوسيدار

NIF : 099916000936842

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°183/2026

La société COSIDER Travaux Publics lance un Appel d'Offres National Restreint portant sur le

TRANSPORT DE 85 000 T D'AGREGATS, DEPUIS LA CARRIERE E.N.G EL MALEH, POUR LE PROJET TRAVAUX D'AMENAGEMENT SITUE AU PORT D'ARZEW – ORAN.

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises de BTPH et/ou de transport de marchandise (selon registre de commerce), disposant d'une flotte d'au moins six (06) camions à benne et/ou semi-remorque à benne, en toute propriété (carte grises et/ou carte jaune en cours de validité faisant foi).

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de **Vingt Mille Dinars Algériens (20 000,00 DA)** à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammedia – Alger

Les offres constituées de tous les documents exigés par le présent cahier des charges, devront être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées et portant identification du soumissionnaire, ainsi que la mention correspondante **''Offre technique''** ou **''Offre financière''**, selon le cas. Ces deux enveloppes doivent être insérées dans une troisième enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°183/2026
« TRANSPORT DE 85 000 T D'AGREGATS, DEPUIS LA CARRIERE E.N.G EL MALEH, POUR LE PROJET TRAVAUX D'AMENAGEMENT SITUE AU PORT D'ARZEW – ORAN»

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMADIA – ALGER

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP ou dans la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent vingt (120)** jours après la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP 2616033703

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION TIARET
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TIARETHOPITAL YOUCEF DAMARDJI TIARET
NIF: 000714019008451

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marches publics et délégation du service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

En se basant sur les critère de choix fixé dans les cahiers des charges, l'avis d'attribution provisoire relative : avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026 pour l'approvisionnement de l'établissement public hospitalier de Tiaret durant l'exercice 2026 en denrées alimentaire

LOT 02; VIANDES BLANCHES FRAICHES ET OEUFS (POULET VIDE ET DINDE VIDEE).

LOTS	SOUMISSIONNAIRE RETENU	NIF	CRITERE DE CHOIX	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIER EN TTC /DA
LOT 02; VIANDES BLANCHES FRAICHES ET OEUFS (POULET VIDE ET DINDE VIDEE).	LAAZB TAYEB	169141500453144O1402	MOINS DISANT	MIN : 7 640.000.00 DA MAX : 10 800 000.00DA

Un délai de dix(10) jours est accordé aux soumissionnaire pour tout éventuels recours , a compté de la date de l'apparition de cette avis et ce conformément aux disposition de l'article 82 du décretprésidentielN° 15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marches publics et délégation du service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP 2631014598

ÉLIMINATOIRES JO 2028

L'Algérie s'offre un carton 8-0

En match-aller du 2e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, la sélection algérienne a battu une courageuse formation Centrafricaine (8-0) 0 – 8), au stade du 5 juillet à Alger



Les Vertes n'ont pas fait dans la dentelle en s'imposant largement ce vendredi au stade du 5 juillet 1962 face à la République Centrafricaine (8-0), en match-aller du 2e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. La domination algérienne a été de bout en bout face à la sélection Centrafricaine dont la naissance est récente (en 2018 et n'ayant disputé que 10 rencontres avec 3 nuls et 7 défaites), que la gardienne Chloé Yamina N'Gazi n'a touché aucune balle durant pratiquement toute la rencontre ! Les Vertes ont mis la pression dès les premières minutes face à une défense regroupée autour de la gardienne Marina Dibert qui se couche sur la première balle, suite à un débordement de Lina Boussaha sur la droite cherchant Inès Adjabi au point de penalty (2e).Très active sur le flanc droit de l'attaque, Boussaha contrôle admirablement un centre de la capitaine Marine Dafeur, mais sa frappe est hors-cadre (14e).

L'ouverture du score logique intervient suite à un énième débordement à droite, cette fois le centre de Morgane Belkhiter est détourné par la capitaine Ndoumba Yatrein dans son propre filet (20 e). Six minutes plus tard, Nouhad Naïli obtient un coup-franc suite à un jeu dur de la Tidot Dongole qui prend le premier carton de la partie. Dafeur, fidèle à ses habitudes, décroche un tir dont le ballon rebondit juste avant la ligne pour tromper Marina Dibert (26e). Les Vertes sont inarrêtables, et Dafeur se transforme en passeuse pour servir idéalement Boussaha dans la surface de réparation qui signe le troisième but sur une frappe décroisée dans l'angle opposé (30e). Insatiables, les algériennes vont rajouter un quatrième but, cette fois suite à une incursion sur l'aile gauche d'Inès Belloumou qui met en retrait pour Sofia Bekhaled qui, du plat du pied, place le ballon hors de portée de Marina Dibert (36e). C'est avec ce gros score de (4 – 0) que les protégées de Farid Benstiti regagnent les vestiaires prouvant leur supériorité sur tous les plans.

A peine cinq minutes sont passées après le début de la seconde mi-temps que la nouvelle venue, la défenseure Cylia Ould Hocine, adresse une longue transversale dans le dos de la défense adverse, à la réception Nouhad Naïli va tranquillement battre l'infortunée gardienne centrafricaine (51e). Les Vertes poursuivent leur domination outrageuse et obtiennent un nouveau coup-franc plein axe suite à une faute sur la remplaçante Lynda Bendris. Inès Belloumou décroche une frappe à ras-de-terre qui tape le montant gauche avant de filer vers les buts (68e). Lina Boussaha est à deux doigts de marquer le septième en interceptant un ballon de Belkhiter, mais son tir passe au-dessus de la transversale (71e). Ce n'est que partie remise puisque l'autre rentrante, Nesrine Bahlouli, adresse un long centre que la gardienne Marina Dibert lâche dans les pieds de Bendris qui se fait plaisir à son tour (80e). Et, pour sa première sélection sous le maillot vert, Bahlouli déboule en perçant la défense des Fauves pour placer une frappe de la droite et clôturer la balade tranquille des algériennes avec un huitième but (90e+1e). L'Algérie s'assure donc une qualification pour le 3e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 avant même la manche retour, prévue mardi 13 octobre cette fois sur la pelouse du stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou (18h00) face à une très modeste République Centrafricaine

LA CÔTE D'IVOIRE CARTONNE, LA RDC DOS AU MUR

Un peu plus tôt, la Côte d'Ivoire s'est offert la RDC 1-4 au Stade TP Mazembe de Lubumbashi. Grâce Ruth Sery a lancé les siennes sur penalty dès la 3e minute avant de redonner l'avantage à la 20e, quatre minutes seulement après l'égalisation signée Anastasia Soulac (16e). Estelle Gnaly (49e) puis enfin Karidja Fofana (53e) enfonceront le clou. Les Eléphantes prennent elles aussi une option importante pour le troisième tour en prévision du match retour à Abidjan. En face, les Léopardes sont condamnées à l'exploit pour pouvoir renverser la tendance.

CAN TOUS LES 4 ANS

La réforme abandonnée ?

MOINS d'un an après avoir annoncé une révolution dans le calendrier du football africain, la Confédération africaine de football (CAF) pourrait déjà faire machine arrière ! Très contestée depuis son officialisation, la décision d'organiser la Coupe d'Afrique des nations tous les quatre ans serait sur le point d'être remise en question. Selon les informations du journaliste Romain Molina, le Comité exécutif de la CAF devrait évoquer la possibilité de revenir à une CAN organisée tous les deux ans. Un revirement spectaculaire, alors que cette réforme avait été présentée comme l'un des grands projets de Patrice Motsepe. Présent ce vendredi au Cap-Vert dans le cadre de la Conférence stratégique de la CAF, le dirigeant sud-africain a lui-même confirmé ce possible revirement en déclarant : "Nous examinons la possibilité de ramener la CAN tous les deux ans. Cela fait l'objet d'un examen".

Pour rappel, le 20 décembre 2025, à la veille du coup d'envoi de la CAN au Maroc, Patrice Motsepe avait annoncé un changement majeur : après l'édition 2027, organisée au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, une nouvelle CAN devait se tenir en 2028, avant le passage à un rythme quadriennal. Une décision qui rompait avec près de sept décennies de tradition, la compétition étant organisée tous les deux ans depuis sa création en 1957, à quelques exceptions près. L'annonce avait immédiatement suscité une vague de critiques parmi les supporters et



observateurs du football africain. Beaucoup y voyaient une concession supplémentaire aux intérêts de la FIFA et des clubs européens, régulièrement opposés aux perturbations provoquées par la CAN dans leurs calendriers. Les intérêts économiques du football africain s'en voyaient également menacés. Pour compenser la diminution du nombre de CAN, Motsepe avait parallèlement annoncé la création d'une Ligue des nations africaine, destinée à offrir une nouvelle compétition régulière aux sélections du continent. Un projet sur lequel la CAF continuait encore de travailler ces derniers mois, avec la mise en place d'un comité spécial chargé d'en préciser le format et le calendrier. Mais selon Romain Molina, cette volte-face potentielle ne serait pas uniquement motivée par les critiques suscitées par la réforme. Elle s'inscrirait dans le contexte des tensions entre la FIFA et l'UEFA, dont les divergences sur la gouvernance et l'avenir du football mondial se sont récemment accentuées avec les récentes polémiques autour du président Gianni Infantino, qui bénéficie du soutien infaillible de la CAF.

D'après Molina, la possibilité d'un retour à une CAN biennale serait directement liée à ce bras de fer entre les deux organisations. Les mécanismes précis de cette éventuelle réorientation restent cependant à éclaircir. Un tel revirement constituerait en tout cas un changement de cap spectaculaire pour la CAF, quelques mois seulement après avoir défendu sa réforme comme une évolution nécessaire du football africain.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MC Alger et la JSK assurent l'essentiel

Après une longue coupure, la JS Kabylie et le MC Alger ont repris le championnat par une victoire. Sans vraiment convaincre, les deux cadors ont assuré l'essentiel et empoché trois point précieux. la JS Kabylie et le MC Alger, retrouvaient ce vendredi la Ligue 1 Mobilis après une longue coupure. Pour les Canaris, il fallait surtout effacer la défaite concédée avant la trêve sur le terrain du CR Témouchent (1-0). Les hommes de Karim Belhocine n'ont pas forcément convaincu dans le jeu, mais ils ont assuré l'essentiel devant leur public face à l'ASO Chlef.



La différence s'est faite très tôt. Dès la 12e minute, Aymen Mahious a transformé un penalty pour placer la JSK devant. Les Kabyles n'ont ensuite jamais réussi à se mettre définitivement à l'abri, mais ont conservé ce court avantage jusqu'au coup de sifflet final (1-0). Chlef, de son côté, poursuit son début de saison difficile et reste toujours sans victoire après quatre rencontres. Même scénario quelques heures plus tard pour le MC Alger, qui a longtemps buté sur un CR Témouchent accrocheur et surtout sur un gardien en grande forme.

Le triple champion d'Algérie en titre a largement dominé les débats, multipliant les situations sans parvenir à concrétiser.

Il a fallu attendre la 76e minute pour voir Ben Ahmed Kohili, champion méditerranéen et meilleur buteur du tournoi l'été dernier, reprendre une passe de Ghezala et offrir les trois points au MCA (1-0). Avec ces succès, le MCA grimpe provisoirement à la 5e place avec six points en seulement deux matchs, tandis que la JSK compte également six unités en trois rencontres et se retrouve autour de la 6e place. Les deux clubs enchaîneront rapidement : le Mouloudia se déplacera chez l'ASO Chlef le 13 octobre, alors que la JSK ira défier l'ES Sétif le 14 octobre. Le CR Belouizdad est lui en tête avec 10 points en 4 matchs.

Dans les autres matchs de cette 4e journée disputés mercredi et jeudi, le CR Belouizdad, vainqueur à domicile face à l'USM Khenchela (1-0), s'est installé en tête du classement avec 10 points, à trois longueurs de ses poursuivants directs : le CS Constantine, le MC Oran et l'USM Alger, qui ont connu des fortunes diverses.

Si le CSC a renoué avec la victoire en dominant à la maison l'US Biskra (4-0), le MC Oran a été freiné devant son public par l'ES Sétif (0-0), tandis que l'USMA a concédé sa première défaite de la saison, sur le terrain du MB Rouissat (1-0). L'ES Ben Aknoun n'a pas fait mieux qu'un nul à domicile face au nouveau promu, la JS El-Biar (2-2), dans un derby à rebondissements. Enfin, au stade du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura a été tenue en échec par l'Olympique Akbou (0-0), à l'occasion du premier match du nouvel entraîneur de la JSS, Majdi El-Kourdi.

Si l'OA parvient à stopper l'hémorragie après deux défaites de suite, la formation de la Saoura enchaîne un deuxième nul, et échoue à débloquer son compteur de buts.

La 5e journée débutera lundi et s'étalera à vendredi, et sera marquée par le derby entre la JSEB et le CRB.

LIGUE 2 AMATEUR

Le RC Kouba solide leader, l'USM Annaba déroule

LE RC KOUBA a confirmé son statut de sérieux prétendant à la montée en Ligue 1 de football en battant l'USM El Harrach (4-0) dans le derby algérois, disputé jeudi, dans le cadre de la quatrième journée de Ligue 2 amateur, ayant vu l'USM Blida et l'USM Annaba garder le rythme, en sortant eux aussi victorieux de leurs chaudes empoignades, respectivement contre l'ESM Koléa (1-0) et l'US Chaouia (3-0). C'est cependant le précieux succès du Raed face au voisin harrachi qui a le plus retenu l'attention des puristes, ce week-end, particulièrement par l'ampleur de son score, car très peu de pronostiqueurs avaient tablé sur un succès aussi large des Vert et Blanc : les seuls à avoir réussi un sans-faute jusqu'ici, avec quatre belles victoires en autant de matchs, dont une contre l'autre voisin, le NA Hussein Dey. Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0). Autres bonnes opérations dans ce groupe, celles de l'ASM Oran et du GC Mascara, vainqueurs l'un comme l'autre en déplacement, respectivement chez la JSM Tiaret (1-0) et le WA Mostaganem (0-1), réalisant au passage un joli bond au classement, particulièrement "Le Ghali", qui monte sur la troisième marche du podium, avec huit points. ,De son côté, le WA Tlemcen est allé chercher un bon résultat nul (0-0) de son périlleux déplacement chez l'ancien pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, le MC El Bayadh, au moment où le NA Hussein Dey, réduit à dix, a dû s'incliner (3-2) chez le promu l'IRB Sidi M'Hamed Benali. Enfin, le nouveau promu JS Taghit a attendu cette quatrième journée pour engranger son premier point en Ligue 2, après s'être neutralisé à domicile avec l'ES Mostaganem (1-1). Dans le Groupe Centre-Est, l'USM Annaba est sorti victorieux de son duel face l'US Chaouia (3-0). Une large et précieuse victoire, qui lui permet de s'emparer de la tête du classement avec neuf points, et avec une longueur d'avance sur son premier poursuivant, le MSP Batna, qui l'a difficilement emporté contre le CR Béni Thour (2-1). Une quatrième défaite en autant de matchs pour ce club du Sud, qui reste lanterne-rouge. Même le deuxième club batnéen, le CAB, a réussi une assez bonne affaire, en décrochant un précieux point de son déplacement chez le NC Magra (0-0), alors que l'AS Khroub (5e/6 pts) a marqué le pas ce week-end, en se faisant accrocher à domicile par le NRB Teleghma (2-2). Le MO Constantine a réussi pour sa part à ramener un précieux point de son déplacement chez l'IRB Nezla, alors que la JSD Jijel continue de broyer du noir en ce début de saison, en concédant une nouvelle défaite. Cette fois, chez le NRB Béni Oulbane (2-0), ce qui la maintient à l'avant-dernière place du classement avec une seule unité au compteur.

A noter le report à une date ultérieure des matchs RC Arbaâ - MC Saïda et Paradou AC - JSM Skikda. Dans le cas du RCA, c'était pour des raisons administratives, alors qu'en ce qui concerne la JSMS, c'était suite au décès de son joueur Aymen Chehmat, des suites d'une longue maladie.

===Deux entraîneurs quittent leur poste

Deux entraîneurs ont quitté leurs fonctions à l'issue de la quatrième journée du championnat de Ligue 2 amateur, disputée ce vendredi, marquée par le limogeage d'Abdennour Bousbia du NA Husseïn-Dey et la démission de Touhami Sahraoui du banc de l'AS Khroub. Abdennour Bousbia a été remercié par la direction du Nasria, à l'issue de la surprenante la défaite concédée en déplacement sur la pelouse du nouveau promu l'IRBSM Benali (3-2). Il s'agit du troisième revers de rang pour les « Sang et Or ». De son côté, Touhami Sahraoui a décidé de jeter l'éponge à la tête de l'ASK, à l'issue du match nul concédé à domicile face au NRB Teleghma (2-2). Ces deux départs interviennent après seulement quatre journées de championnat, illustrant déjà la pression qui pèse sur les entraîneurs en ce début de saison en Ligue 2 amateur.

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

L'IA agentique fait fureur, mais que peut-elle réellement faire pour vous ou votre entreprise ? Voici tout ce que vous devez savoir.



L'explosion de l'IA générative a conduit à l'émergence de nouvelles technologies qui repoussent les limites de l'assistance à l'IA telle que nous la connaissons. L'IA agentique est l'un des développements les plus récents et les plus populaires.

À la base, l'IA agentique est un concept simple. Il s'agit d'un assistant IA qui peut effectuer des tâches à votre place sans qu'on lui indique comment procéder à chaque étape.

Les applications peuvent être aussi simples que l'envoi de courriels en fonction de déclencheurs spécifiques ou aussi complexes que la conclusion d'une vente.

Ces types d'assistants peuvent permettre aux organisations et à leurs employés de gagner un temps considérable, qu'ils peuvent ensuite réaffecter à des tâches de plus haut niveau.

Cela vous semble trop beau pour être vrai ? Que vous souhaitiez vous familiariser avec le concept ou que vous commenciez à utiliser des agents d'IA, voici tout ce que vous devez savoir sur la technologie agentique.

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

En fonction des cas d'utilisation, de l'offre de produits et de l'entreprise, vous pouvez trouver différentes définitions d'un agent d'IA.

Toutefois, d'une manière générale, un agent d'IA est un outil logiciel capable d'effectuer des tâches de manière autonome pour vous.

Pour ce faire, il peut utiliser une combinaison d'instructions fournies par l'homme et de déclencheurs environnementaux, ainsi que - et c'est peut-être l'élément le plus important - ses propres capacités de raisonnement pour déduire ce qui doit être fait et à quel moment.

L'agent d'IA est différent du chatbot et de l'assistants d'IA

"Les agents d'intelligence artificielle sont ceux à qui nous déléguons des tâches. Les agents d'IA fonctionnent par objectifs", explique Srini Iragavarapu, directeur d'AWS pour les applications d'IA générative. "Ils ont l'intelligence de réfléchir à ce qui est nécessaire pour accomplir une tâche. Ils peuvent déterminer les outils nécessaires. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, ils reviennent vers vous et vous les demandent."

Ces agents d'IA diffèrent des autres technologies d'IA que vous utilisez peut-être déjà quotidiennement, comme les chatbots ou les assistants d'IA.

Car les agents peuvent exécuter des tâches en votre nom et s'identifier lorsqu'ils sont nécessaires.

Et ce au lieu de se contenter de vous fournir une réponse à partir d'un sous-ensemble prédéterminé d'informations. Par conséquent, la quantité d'assistance qu'il peut fournir aux particuliers et aux entreprises est nettement plus élevée.

Comment fonctionne un agent d'IA ?

Un agent d'IA s'appuie sur une technologie qui vous est probablement déjà familière. Par exemple, il exploite des outils tels que les grands modèles de langage (LLM), le raisonnement, le traitement du langage naturel, les longues fenêtres contextuelles, etc. pour exécuter des tâches de manière plus intelligente et plus adaptative.

"Les agents d'intelligence artificielle sont une capacité technologique qui utilise des capacités d'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage automatique et le traitement du langage naturel, pour comprendre le contexte d'une interaction, d'un besoin client ou d'une transaction commerciale, puis appliquer l'automatisation pour gérer le flux de travail associé à ce contexte", selon Omer Minkara, directeur de recherche principal chez Aberdeen Strategy and Research.

Pour accomplir ses tâches, un agent d'IA s'appuie sur une combinaison de directives humaines et de données ou de contextes auxquels il a été autorisé à accéder.

Il peut également être conçu pour réagir à des déclencheurs externes, tels que la réception d'un courriel, qui peut déclencher une chaîne d'actions ou de décisions.

En fin de compte, les informations et le contexte qu'il utilise dépendent du cas d'utilisation spécifique de l'utilisateur, qui peut aller du plus simple au plus complexe, en fonction des besoins de l'entreprise.

"Cela va d'agents simples à des agents très très avancés", dit Richard Riley, directeur marketing de Power Platform chez Microsoft. "Les agents les plus simples peuvent n'utiliser qu'un ou deux fichiers".

Qu'est-ce qui différencie un agent d'IA d'un chatbot d'IA ?

Un chatbot d'IA peut fournir à un utilisateur la solution à une question en se référant à ses données de formation. Cependant, il ne peut effectuer que les tâches pour lesquelles il a été prédéterminé.

Un agent d'IA peut utiliser le contexte des informations qui l'entourent pour faire ses propres déductions et exécuter la tâche, ce qui nécessite un niveau de raisonnement plus élevé.

"Un chatbot est davantage un système de dialogue - vous pouvez simplement avoir une conversation avec lui", dit M. Iragavarapu. "Mais dans le monde des agents d'IA, les agents ne se contentent pas d'avoir des conversations avec vous, ils font aussi des choses en votre nom."

Passer des commandes de courses

Un exemple concret serait de passer une commande de courses. Si vous utilisez un chatbot ou un assistant d'IA pour demander ce qu'il faut commander pour le dîner, il sera en mesure de générer une liste et, dans les cas les plus avancés, même de passer la commande.

Cependant, il n'aurait pas la capacité d'analyse nécessaire pour intégrer d'autres contextes, tels que la vérification de ce que vous avez déjà dans votre réfrigérateur (si vous disposez d'un inventaire de maison intelligente), l'analyse de vos préférences alimentaires répertoriées dans votre application de santé, la coordination avec votre calendrier pour savoir quand vous serez à la maison pour recevoir la commande, etc.

Quels sont les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise ?

Les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise peuvent être aussi simples ou aussi élaborés que vous le souhaitez. Certaines entreprises proposent des agents d'IA capables d'effectuer des tâches de manière autonome dans les domaines de l'approvisionnement, des ventes, des interactions avec les clients, etc.

Il s'agit davantage de comprendre l'art du possible que de se dire "voici un menu de 10 choses que vous pouvez faire avec des agents", car, en fin de compte, si vous pouvez construire quelque chose, vous pouvez construire n'importe quoi", dit M. Riley.

La décision de mettre en œuvre des agents d'IA dans votre flux de travail peut être écrasante, car il y a tellement d'offres dans de nombreuses fonctions d'entreprise différentes. Toutefois, pour commencer, il suffit d'identifier les processus de votre entreprise qui pourraient bénéficier d'une assistance supplémentaire...

Gemini a un gros problème d'interface, et Google va y remédier



Vous trouvez l'interface de l'IA Gemini à la traine par rapport à ChatGPT ? Rassurez-vous, Google aussi, et le moteur de recherche prépare une nouvelle version plus utile et complète.

Avec Gemini 3, Google a frappé un grand coup. Il y a seulement quelques jours, l'entreprise américaine a annoncé le lancement de son dernier modèle de langage et a démontré d'excellents résultats. Gemini 3 fait mieux que GPT-5 d'OpenAI dans les différents benchmarks et les utilisateurs semblent séduits par cette mise à jour. Le succès est tel que Google a du restreindre en catastrophe l'accès à son IA pour les utilisateurs sans abonnement afin de soulager ses serveurs. Le tableau semble donc idyllique pour le moteur de recherche, mais il y a un grain de sable dans la machine : l'application mobile. Et Google veut améliorer les choses dans les prochaines semaines.

Un chatbot un peu trop simple et absent sur les PC et Mac

Gemini est très bien intégré dans Android, mais pour les autres plateformes, c'est une autre histoire. Sur mobile, l'interface du chatbot est plus que très limitée, surtout face à ChatGPT. Là ou ce dernier propose plusieurs options pour multiplier les usages, Gemini se contente d'être une simple boite vide où l'on tape ses requêtes et ses demandes.

Pire encore : Gemini ne dispose pas d'application Windows ou Mac. Il faut impérativement en passer par un navigateur pour accéder à l'intelligence artificielle. OpenAI, lui, propose une application ChatGPT native sur les deux plateformes de bureau, qui intègre notamment de nombreuses extensions pour connecter des services tiers comme Notion, ou encore le bloc-notes d'Apple.

Bref, l'IA de Google fait pâle figure face à son concurrent direct, et fort heureusement pour les utilisateurs, l'entreprise californienne est au courant et prépare une grosse mise à jour pour revenir dans la course.

Google va proposer une refonte de son app, et des versions de bureau pour concurrencer ChatGPT

Sur son compte X, Logan Kilpatrick, lead product pour Google AI Studio et Gemini API, a partagé la bonne nouvelle à ses abonnés. Oui, Google travaille à une nouvelle version de son application mobile, avec une interface entièrement revue et améliorée.

L'ingénieur confirme dans la même discussion que Google prépare des applications Gemini natives pour Windows et macOS.

Il sera enfin possible d'utiliser l'IA dans son workflow, en intégrant ses logiciels dans l'application pour traiter des données stockées en local sur son PC et faciliter l'utilisation du modèle de langage dans sa journée de travail.

Seule inconnue pour le moment : la fenêtre de lancement. Le responsable de Google ne s'attarde pas sur le timing, et promet une arrivée prochaine de ces deux applications et de la refonte de Gemini dans sa version mobile.

Les agents d'IA connaissent une croissance fulgurante sur AWS Marketplace



LORS de re:Invent 2025, AWS Marketplace introduira également de nouvelles fonctionnalités pour simplifier le déploiement d'agents d'IA dans les PME et les grandes entreprises.

En juillet 2025, alors qu'AWS Marketplace s'apprêtait à lancer un catalogue d'agents d'IA sur sa plateforme cloud, le responsable de l'équipe s'était fixé pour objectif de proposer 50 agents d'IA à ses clients. Au moment de l'annonce officielle du lancement, la plateforme comptait déjà plus de 800 agents. cette année (du 1er au 5 décembre), ce nombre avait explosé pour atteindre plus de 2 100.

« La vitesse à laquelle nous nous développons est vraiment impressionnante », a déclaré Matt Yanchyshyn, vice-président d'AWS Marketplace et des services partenaires.

Lors de re:Invent, AWS Marketplace annoncera deux nouveautés visant à accélérer encore le déploiement d'agents d'IA sur sa plateforme :

MODE AGENT

Cette mise à jour de l'interface utilise l'IA générative et des agents pour rendre la découverte et le déploiement des agents beaucoup plus rapides et fluides. Désormais, les clients peuvent utiliser des requêtes en langage naturel pour trouver les meilleurs agents sur la plateforme et utiliser la nouvelle interface de chat pour poser des questions complémentaires et même télécharger des documents internes afin d'affiner les résultats et de répondre aux exigences techniques et commerciales de l'entreprise. Le mode agent permet également aux clients de comparer les offres de différents agents afin que les responsables informatiques puissent présenter ces informations au directeur financier lorsqu'il demande : « Quelles autres alternatives avez-vous envisagées ?» lors du processus d'approbation financière. Ainsi, AWS Marketplace a créé un agent pour vous aider à déployer des agents IA.

Offres privées Express

AWS est généralement reconnu comme une plateforme libre-service à la demande, utilisée par les startups et les services indépendants des entreprises pour déployer rapidement des solutions facilement évolutives, tout en respectant les exigences de sécurité et de conformité de l'entreprise.

Cependant, certaines organisations ont besoin d'une tarification privée basée sur une grille tarifaire préférentielle du vendeur. Les vendeurs peuvent désormais collaborer avec AWS pour automatiser la tarification personnalisée selon leurs propres conditions et permettre aux clients de recevoir automatiquement des offres personnalisées en quelques minutes. Cela permet à l'équipe commerciale du vendeur de se concentrer sur des transactions plus complexes, tandis que l'automatisation peut conclure les transactions simples plus rapidement et plus facilement.

AWS Marketplace améliore également le processus en facilitant les transactions internationales.

« Nous sommes une place de marché mondiale et ce qui est vraiment intéressant, c'est que nous voyons des entreprises utiliser [AWS] Marketplace pour se développer à l'international », a déclaré Yanchyshyn, « mais aussi des entreprises hors des États-Unis qui utilisent Marketplace pour atteindre des clients qu'elles n'auraient peut-être pas pu atteindre autrement… Nous prenons en charge la gestion complète des devises locales, par exemple.

En 1987, American Airlines a économisé 40 000 dollars en retirant une olive de chaque salade !



Robert Crandall, qui était à la tête de l'American Airlines en 1987, a trouvé un moyen simple et efficace pour réduire les dépenses de la compagnie aérienne américaine. L'ancien président directeur général de l'American Airlines a eu l'idée de supprimer une olive de chaque salade servie aux passagers, ce qui a permis à la compagnie d'épargner 40 000 dollars en cette année-là.

Si vous mangez une variété de pomme différente chaque jour, il vous faudrait 20 ans pour les essayer toutes !



Les pommes ont beaucoup de bienfaits pour la santé, en effet selon les scientifiques, la consommation de ce fruit réduit le risque de développer un cancer, surtout le cancer des poumons d'où son effet bénéfique sur la fonction respiratoire. La pomme réduit aussi le cholestérol sanguin, le risque du diabète, des maladies cardiovasculaires et d'obésité.

Peut-être que vous connaissez des dizaines de variétés de pommes, mais leur nombre est beaucoup plus élevé que ça. Même s'il est difficile d'identifier le nombre exact, les scientifiques ont enregistré plus de 7500 cultivars de pommes qui existent avec des caractéristiques différentes à travers le monde.

Seulement 20% du Sahara est recouvert de sable !

Quand vous pensez au Sahara, vous imaginez probablement des dunes de sable sans fin. Cependant, la vérité est bien différente. En réalité, seulement 20% du Sahara est recouvert de dunes de sable.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Une maison va être déposée sur la Lune ce jeudi : l'événement à été suiviela chaine youtube de l'entreprise



•

projet fou
Une petite maison va être déposée ce jeudi sur la Lune par une mission artistique d'une start-up japonaise



Si la Lune n'est pas encore prête à accueillir des habitants, elle va tout de même recevoir, ce jeudi, une maison… miniature. Ce projet artistique baptisé Moonhouse, mené par la start-up japonaise ispace, verra l'installation d'une maisonnette de 12 x 10 x 8 cm sur la surface lunaire. Un événement à été suivie en direct sur la chaîne YouTube de l'entreprise, rapporte actu.fr.

Cette œuvre est signée de l'artiste suédois Mikael Genberg, qui porte ce projet depuis plus de 25 ans. Une version de cette maisonnette avait déjà voyagé dans l'espace en 2006, emportée par l'astronaute Christer Fuglesang à bord de la Station spatiale internationale. Cette fois, elle a pris place en janvier 2025 à bord de Resilience, l'alunisseur de la société ispace, transporté par une fusée Falcon 9 de SpaceX.

« RÊVER D'AILLEURS »

« Une maison est un objet tangible. S'il y en a une sur la Lune, on peut s'y projeter. Avec tout ce qu'il se passe dans le monde, on a besoin de rêver d'ailleurs, surtout les enfants. Il n'y a jamais eu autant besoin d'une maison sur la Lune qu'aujourd'hui », assure Mikael Genberg.

Conçue pour résister aux conditions extrêmes de la Lune, la maisonnette possède des murs d'un millimètre d'épaisseur capables d'endurer des températures allant de 120 °C le jour à -170 °C la nuit, et jusqu'à -240 °C dans les zones les plus froides. Un petit rover déposera l'objet sur le sol lunaire, où il restera… jusqu'à ce qu'un astéroïde vienne le réduire en poussière. Ispace espère bien balayer l'échec de sa mission menée en avril 2023 qui s'était conclue par la désintégration de son alunisseur.

Canada : Un joueur décroche trois jackpots à la loterie, il empoche 2,5 millions de dollars en quelques mois



GAGNANT à trois reprises, un retraité canadien a gagné 2,5 millions de dollars en l'espace de neuf mois La chance ne le quitte pas. Au Canada, un homme a gagné trois fois à la loterie en moins d'un an. En neuf mois, il a empoché 2,5 millions de dollars, soit 1,6 million d'euros, rapporte le Daily Hive. Le 3 mai, l'heureux gagnant a remporté un million de dollars lors du tirage du Lotto 6/49. En novembre dernier, il avait déjà raflé la même somme à la même loterie. Deux mois plus tôt, il avait empoché 500.000 dollars au tirage du Lotto Max.

Ne clignez pas des yeux, ce robot a pulvérisé le record mondial du Rubik's Cube en… 0,1 seconde

impressionnant • Grâce à un système de vision artificielle et de contrôle mécanique ultra-rapide, un robot conçu par des étudiants américains a établi un nouveau record du monde en résolvant un Rubik's Cube en seulement… 0,103 seconde

De combien de temps avez-vous besoin pour résoudre un Rubik's Cube ? Un robot vient de pulvériser le record du monde en alignant les six faces en seulement 0,103 seconde, rapporte Le Journal du Geek. C'est deux dixièmes de mieux que le précédent record (0,305 seconde), établi en mai 2024 par les ingénieurs de Mitsubishi Electric au Japon.

Baptisé Purdubik's Cube, le robot a été mis au point par quatre étudiants en ingénierie de l'université Purdue, dans l'Indiana (Etats-Unis).

La vidéo de l'exploit ne laisse place à aucun suspense : l'un des concepteurs lance un décompte, appuie sur un bouton… et le Rubik's Cube est résolu en un clin d'œil, littéralement. « Avant même que vous ne vous rendiez compte qu'il bouge, on a déjà terminé », résume parfaitement l'un des membres de l'équipe.

Validé par le Guinness Book des records

Ce petit robot très spécifique est un condensé de technologie. Sur son site Internet, l'université explique qu'il utilise la vision artificielle pour la reconnaissance des couleurs, des algorithmes de résolution personnalisés optimisés pour les temps d'exécution et des composants industriels fournis par Kollmorgen pour un contrôle mécanique millimétré. Chaque mouvement de Purdubik's Cube a été finement ajusté pour maximiser l'accélération, la décélération et l'efficacité mécanique.

Le nouveau record du monde a été validé par le Guinness Book des records. « Cet accomplissement va bien au-delà du Rubik's Cube : il ouvre des perspectives sur les systèmes de contrôle coordonné à très haute vitesse », souligne Nakseung Patrick Hyun, professeur à Purdue. Si ce record



impressionne par sa vitesse, la performance humaine reste remarquable. En juin 2023, l'Américain Max Park, alors âgé de 22 ans, a résolu le célèbre casse-tête en 3,13 secondes.

Le banc d'Arguin, ce "Joyau" menacé du bassin d'Arcachon

Icône du bassin d'Arcachon, le banc d'Arguin subit de plein fouet les aléas climatiques. Au gré du vent et des tempêtes, son étendue se réduit à vue d'œil, de quoi inquiéter ses résidents : les goéland, la sterne caugek et l'huîtrier pie.



"Du jamais vu" : dévoré par les tempêtes hivernales, le banc d'Arguin, îlot "mouvant" de sable aux allures de carte postale près d'Arcachon (Gironde), est désormais réduit à peau de chagrin, menaçant les oiseaux qui y nichent depuis son classement en réserve naturelle.

Face à la touristique dune du Pilat, ce banc de sable de l'océan Atlantique, constitué il y a des millénaires lors de la formation de l'embouchure du bassin d'Arcachon, est passé de 7 km de long à 2 km en quelques années.

Sa dune végétalisée, qui abrite goélands, sternes caugek et huîtriers pie, a été considérablement réduite ces derniers mois par le passage des deux tempêtes hivernales Nils et Pedro, selon la Sepanso, l'association chargée par l'État de la gestion de cette réserve naturelle nationale, classée depuis 1972.

Le banc, "mouvant", varie entre cycles d'expansion et de rétrécissement, mais "une réduction à cette vitesse, cette dynamique et cette intensité, c'est du jamais vu", explique sur place Xavier Chevillot, le directeur de la Sepanso.

Une faune "déboussolée"

Les 800 goélands revenus ce printemps pour la période de reproduction paraissent "déboussolés" et "un peu perdus", jauge le gestionnaire de la réserve Benoit Dumeau en observant les volatiles tourner autour d'un talus de sable herbacé, vestige d'une dune refuge qui s'étendait sur une dizaine d'hectares avant l'hiver, sur une zone interdite d'accès sous peine d'amende.

"Lui est de ce matin ... et il va se faire emporter à la prochaine marée", ajoute le conservateur en désignant un œuf pondu à flanc du minuscule monticule de sable, sans y toucher, car l'oiseau marin serait ensuite "incapable de le retrouver".

"Ils se sont reproduits ici-même l'an dernier mais ne retrouvent plus la végétation qu'ils ont connue. On va voir comment ils s'adaptent mais c'est mal parti", observe le gestionnaire, dubitatif, tout en espérant "un retour à l'équilibre" du banc ou "un nouveau refuge" ornithologique sur un îlot sableux voisin ces prochaines années.

D'un banc à l'autre

"Le banc a toujours bougé, mais ça s'est accéléré et on est obligé de s'en aller."

Pour Véronique Lafon, directrice d'une société de surveillance environnementale par satellite et océanographe de formation, ce "joyau" est "condamné à disparaître" mais "un autre banc" de sable "plus fort", le remplacera et proposera "le même type d'habitat" à la faune, dans un "mécanisme naturel assez classique" de déplacement de sédiments. Dans cette zone entre océan et lagune, les marées et les vagues agissent comme une chasse d'eau en "redistribuant continuellement" le sable, compare Nadia Sénéchal, océanographe à l'université de Bordeaux. "Les gens imaginent qu'un banc est quelque chose de statique. On lui a donné un nom, mais sa morphologie, son positionnement et le sable sont renouvelés en permanence", dit la chercheuse, pour qui "il y aura toujours des bancs de sable" à cet endroit.

Présents sur Arguin depuis les années 1980, les ostréiculteurs n'ont pas le temps d'attendre ce "réajustement" ou ce "remplacement" du banc. Près de 85 parcelles d'élevage, ensablées ou disparues, ont été réinstallées à l'intérieur du Bassin, selon le syndicat local de la conchyliculture. "C'était un peu un eldorado, avec une meilleure qualité d'eau et d'apport planctonique pour des huîtres bien charnues", raconte l'ostréiculteur Thomas Cunado, qui a déplacé ses parcs ailleurs avant le rétrécissement "spectaculaire" de l'hiver. "Le banc a toujours bougé, mais ça s'est accéléré et on est obligé de s'en aller."

Selon la Sepanso, jusqu'à 1 200 bateaux de plaisanciers venaient y mouiller quotidiennement l'été jusqu'en 2020 lors d'un précédent cycle de "réengraissement" du banc, que le journal Sud Ouest avait baptisé "les Champs-Élysées estivaux du bassin d'Arcachon" dans les années 1960, avant son classement en réserve.

Pour l'été, la préfecture promet toujours d'autoriser un bref débarquement aux touristes, sur une petite partie d'Arguin, afin de "permettre une appropriation par le public de ces objets naturels pour être en capacité de les protéger", loin du "cœur naturel de la réserve" balisé par une ceinture de panneaux, de chaînes et de bouées en mer.

"Il n'existe plus de nature intacte": la présence de zinc dans l'océan Pacifique Sud inquiète les chercheurs

Des chercheurs s'inquiètent de la présence de plus en plus marquée de la présence de métaux lourds dans l'océan. L'océan Pacifique Sud, considéré comme le plus éloigné de la civilisation, serait touché par la présence de zinc lié à l'activité humaine. Cela pourrait impacter l'ensemble de la chaîne alimentaire marine.

es océans sont de plus en plus perturbés par les activités humaines, notamment par d'importants apports de métaux traces d'origine polluants", constate une équipe de chercheurs de l'ETH Zurich (Suisse) et du Centre Helmholtz de recherche océanographique GEOMAR de Kiel (Allemagne). Parmi les exemples cités par les auteurs, dont les résultats sont publiés dans la revue Nature Communications Earth and Environment, on peut noter la présence de métaux lourds, tels que le plomb et le mercure, qui sont directement liés à l'activité humaine. Mais les chercheurs s'inquiètent de plus en plus de la présence élevée de zinc issu de l'industrie dans l'océan Pacifique Sud, une région extrêmement isolée. "Il n'existe plus de nature intacte, pas même dans le Pacifique Sud, qui est aussi éloigné de la civilisation la plus proche que les astronautes de la Station spatiale internationale", regrette Tal Ben Altabet, l'auteur principal de l'étude dans un communiqué.

Comment la présence de zinc d'origine humaine est étudiée dans l'océan

Dans les océans, le zinc, le fer ou encore le cuivre sont naturellement présents, ces derniers étant d'ailleurs essentiels à la vie marine. "En particulier, les algues marines microscopiques, le phytoplancton, ont besoin de zinc pour la photosynthèse", notent les chercheurs. Ce processus permet au phytoplancton d'absorber le dioxyde de carbone et de produire de la matière organique et de l'oxygène. "Ces minuscules algues vertes jouent un rôle central dans la régulation du climat terrestre", ajoutent les auteurs.

Phytoplancton : un rôle essentiel à l'équilibre marin

Le Phytoplancton représente environ 1% de la biomasse végétale terrestre. Ces algues unicellulaires vivent en suspension dans l'eau. Le Phytoplancton "constitue le premier maillon des chaînes alimentaires aquatiques". De plus, "le phytoplancton marin est responsable de la production d'environ 45% de l'oxygène de l'atmosphère. Il joue un rôle clé dans le transfert du carbone au fond des océans, régulant le climat, on l'appelle aussi la pompe biologique de carbone", détaille le Système d'information sur l'eau (SIE).

Pour mesurer la présence de ces métaux dans l'océan, les chercheurs se sont penchés sur la composition isotopique de l'eau. Les isotopes "sont des variantes d'un élément ayant des masses différentes, et leurs proportions constituent une signature chimique". Cela permet de faire la différence entre le zinc naturellement présent dans l'océan et celle d'origine anthropique (humaine). "Le zinc océanique est relativement enrichi en isotopes lourds comme le Zn-66, tandis que les émissions anthropiques sont généralement enrichies en isotopes légers comme le Zn-64".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

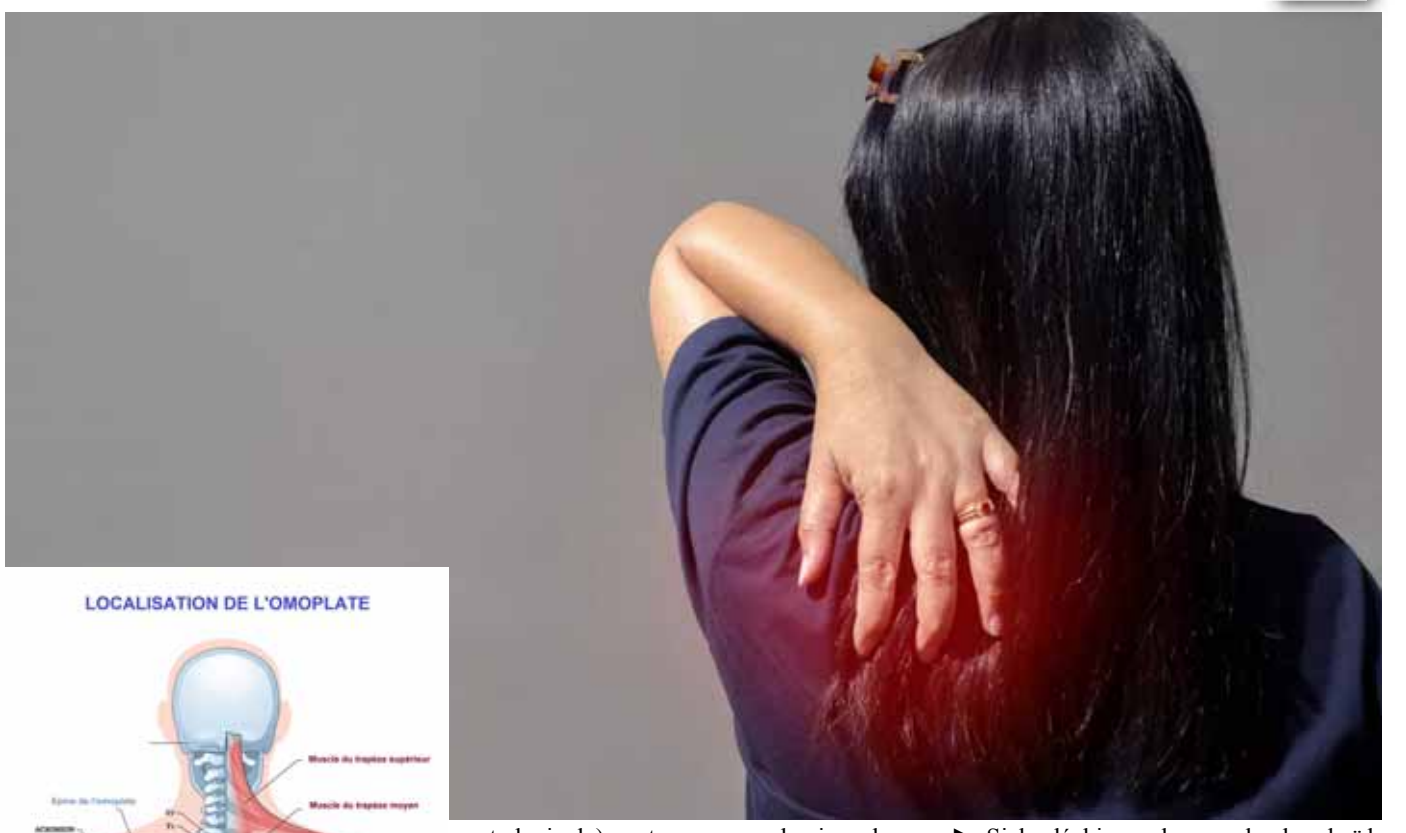
© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Douleur à l'omoplate : significations, causes et traitements

BIEN-ÊTRE

Une douleur ressentie au niveau de l'omoplate est souvent d'origine musculaire ou squelettique. Fracture, traumatisme, nerf coincé, luxation, tendinite, déchirure... Tour des significations d'une douleur à droite ou à gauche.



L'omoplate est un os plat triangulaire, localisé au niveau de l'épaule, en haut du dos. On en a deux. L'omoplate droite ou gauche peut être douloureuse. Un point douloureux est souvent le signe d'une mauvaise posture, d'un nerf coincé, d'une luxation, d'une déchirure... Comment reconnaître une douleur à l'omoplate et comment la soulager ? Quand s'inquiéter et quand consulter ?

Définition : où est l'omoplate ?

L'omoplate, ou scapula, est un os plat, de forme triangulaire, situé sur la face postérieure de l'épaule. Il sert de point d'insertion à de nombreux muscles et ligaments du bras, du cou et du thorax. De ce fait, les causes de douleur peuvent être d'origines diverses.

Comment reconnaître une douleur à l'omoplate ? A droite ou à gauche ?

Une douleur à l'omoplate survient en haut du dos, au niveau de l'épaule (au niveau des cervicales). Elle se manifeste par une sorte de point douloureux, qui s'intensifie quand on appuie dessus. La douleur peut irradier au niveau dans l'épaule ou le bras du côté de l'omoplate douloureuse.
La douleur peut se situer au niveau de l'omoplate gauche ou droite et (plus rarement) les deux côtés.

Quelles sont les significations possibles d'une douleur à l'omoplate ?

► Une mauvaise posture prolongée peut entraîner une contracture au niveau du muscle angulaire de l'omoplate (on parle de syndrome de l'angulaire de l'omoplate). Celle-ci provoque une douleur dorsale haute et au niveau des cervicales, pouvant irradier dans l'épaule ou le bras.



► Un effort physique également.
► Une déchirure du muscle rhomboïde, situé entre le rachis et l'omoplate
► Une luxation de l'épaule
► Un traumatisme, notamment chez le jeune sportif. Dans ce cas, les ligaments situés autour de l'épaule se détachent de l'omoplate. Même si elle reste très rare - l'os étant protégé par les muscles qui le recouvrent - une fracture de l'omoplate (au niveau de la glène ou de l'acromion par exemple) est possible suite à un choc violent.
► Une tendinite affectant l'un des tendons de l'aire scapulaire (cervicales, omoplate et clavicule) peut provoquer de vives douleurs au niveau de l'omoplate.
► La présence d'arthrose ou d'arthrite sur l'articulation de l'épaule. Dans le cas d'une arthrite, l'inflammation de l'articulation de l'épaule peut irradier vers l'omoplate et provoquer des douleurs chroniques et intenses.
► Une fibromyalgie : dans ce cas, les omoplates et la zone située entre les épaules sont sensibles à la pression et d'autres troubles s'ajoutent à cette douleur (fatigue intense, troubles du sommeil).
► Dans de rares cas, les douleurs de l'omoplate peuvent être liées à des "pathologies osseuses de voisinage", notamment des tumeurs primitives ou métastases, une maladie de Paget ou une ostéïte inflammatoire.

Traitement : comment soulager une douleur à l'omoplate ?

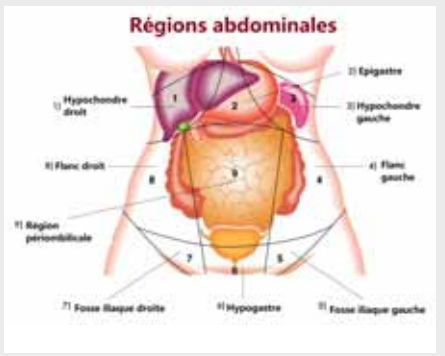
► En cas de fracture, une courte immobilisation suivie d'une rééducation sont de mise. Dans les cas les plus graves, une intervention chirurgicale est parfois nécessaire.
► Si la déchirure du muscle rhomboïde est confirmée par échographie, une immobilisation de 2 à 3 semaines s'impose.

► En cas d'arthrite au niveau de l'épaule, un traitement anti-inflammatoire est généralement prescrit, de même qu'en cas de tendinite, qui nécessitera également le repos complet du muscle impliqué.

Quand consulter quand on a mal à l'omoplate ?

"Si la douleur survient brutalement, sans cause apparente (chute ou choc violent), il est préférable de consulter rapidement un médecin pour en identifier l'origine, conseille le Docteur Handschuh, généraliste.
Certains troubles cardiaques (angine de poitrine ou infarctus du myocarde) provoquent des douleurs qui peuvent irradier dans le bras, jusqu'à l'épaule et l'omoplate, mais s'il s'agit dans ce cas d'une urgence médicale, d'autres symptômes plus caractéristiques seront alors observés"

Douleur sous les côtes : gauche, droite, causes, que faire ?



UNE DOULEUR ressentie sous les côtes (à gauche ou à droite) quand on respire ou quand on mange ne doit pas être prise à la légère. Expertise du Pr Jean-Marie Péron, chef de service d'hépato-gastroentérologie de l'hôpital de Purpan.
Des douleurs ressenties sous les côtes, plus exactement dans la région sous-costale appelée "hypocondre" après manger, en respirant... doivent amener à consulter un médecin.
Elles peuvent signaler une maladie du foie, du pancréas, des reins ou une atteinte des voies biliaires.

Définition : qu'appelle-t-on une douleur sous les côtes ?

Les douleurs sous-costales droites apparaissent au niveau de l'hypocondre droit, la partie supérieure de l'abdomen. Les douleurs sous-costales gauches désignent les douleurs ressenties sur la partie supérieure de l'abdomen également mais du côté gauche (hypocondre gauche).

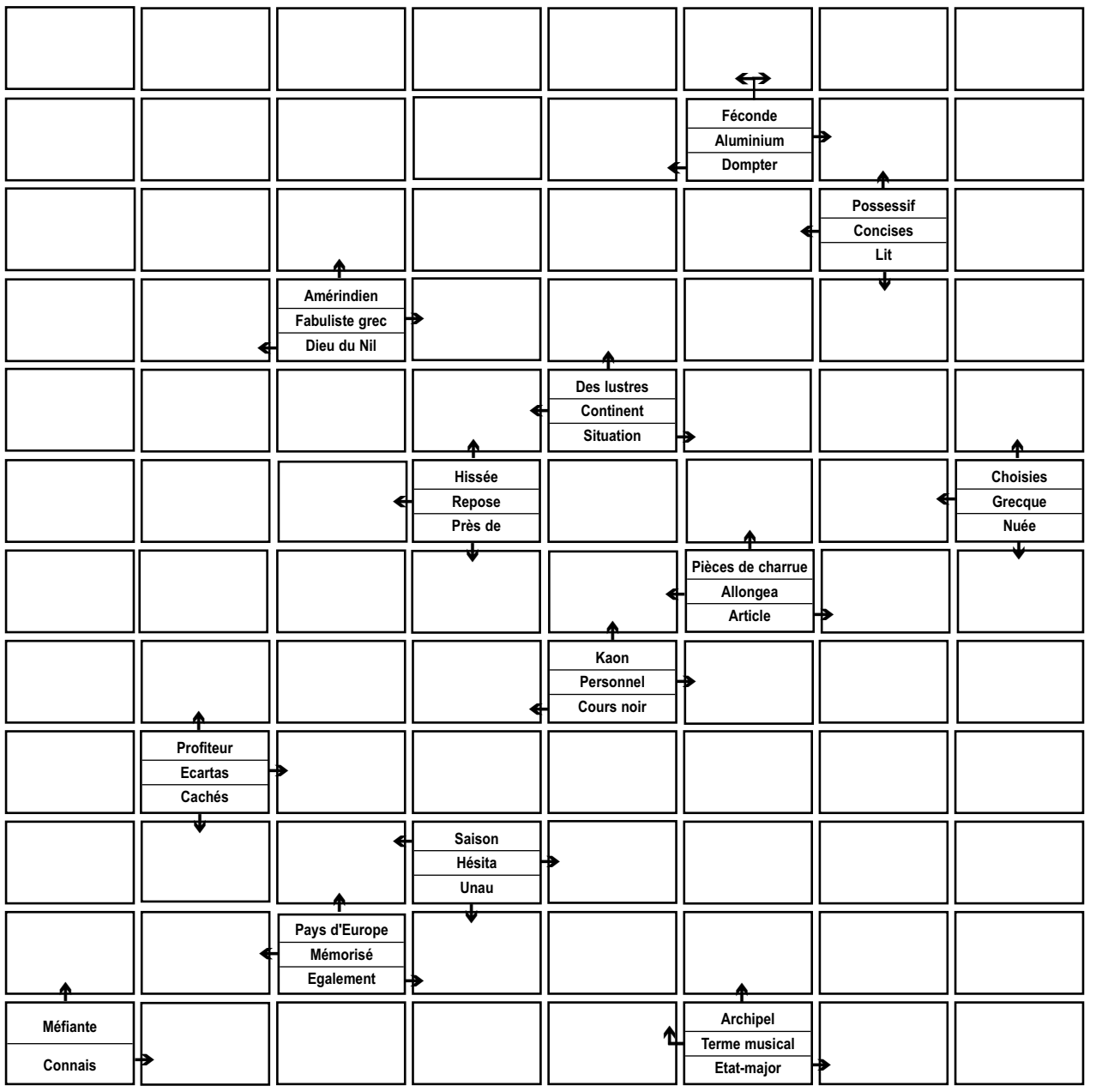
Quelles sont les causes d'une douleur sous les côtes ?

► Du gaz dans les intestins. "L'une des principales causes de douleur dans cette région de l'abdomen est la présence de bulles de gaz dans le gros intestin. Cela provoque de l'inconfort digestif, des crises de colites.
► Des calculs biliaires. Des douleurs ressenties sous les côtes droites peuvent également être le signe d'une atteinte des voies biliaires appelée lithiase biliaire. Elle survient lorsque des calculs, qui se forment dans la vésicule biliaire, mettent en tension les voies biliaires.
"Dans l'immense majorité des cas, la lithiase biliaire n'entraîne aucun symptôme et ne nécessite pas de traitement particulier", souligne le Pr Jean-Marie Péron. Mais parfois le calcul migre dans les voies biliaires, ce qui entraîne une douleur qu'on appelle la colique hépatique. Les personnes âgées, les femmes et les personnes obèses sont les plus à risque. Les personnes qui sont victimes d'une colique hépatique se plaignent de douleurs intenses durant plusieurs minutes, voire plusieurs heures, qui peuvent irradier dans le dos et l'épaule droite. Des douleurs si violentes que la respiration est difficile et limitée. Une autre complication des calculs vésiculaires est la cholécystite aiguë. Il s'agit d'une infection de la vésicule biliaire qui associe des douleurs de l'hypochondre droit et de la fièvre modérée. Ce tableau clinique peut encore s'aggraver si le calcul sort du canal cystique et rejoint la voie biliaire principale. Les patients atteints de cette complication, nommée angiocholite, souffrent de douleurs intenses associée à une fièvre importante, des frissons et un ictère (jaunisse). "Ce trouble est rare, mais c'est une urgence vitale.

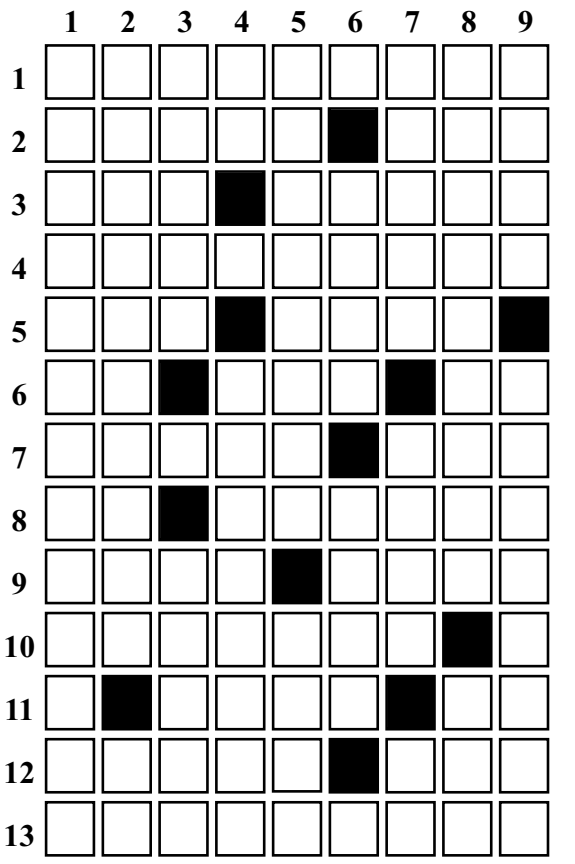
Calcul à la vésicule biliaire : photo, cause, que faire ?

Un calcul à la vésicule biliaire peut provoquer une vive douleur accompagnée de nausées, surtout en cas de crise. Si la douleur est vraiment très intense, qu'elle se répète, il faut consulter, prévient le Pr Robert Benamouzig, spécialiste en gastro-entérologie.
► Une maladie du foie. Les douleurs chroniques de l'hypochondre droit peuvent être le signe d'une maladie du foie. Les patients se plaignent alors d'une pesanteur au niveau de l'abdomen à droite sous les côtes. En cause : une augmentation du volume du foie (hépatomégalie). C'est notamment le cas du foie cardiaque, une trouble hépatique observé chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque." Chez ces derniers, on observe une accumulation de sang dans le foie car les veines n'arrivent pas à le faire remonter jusqu'au cœur ", explique le spécialiste. Les douleurs sous costales droites peuvent aussi signaler une tumeur du foie bénigne ou maligne (cancer). En cas de tumeur maligne, il peut s'agir d'un cancer primitif ou de métastases.
► Une inflammation. Les douleurs sous-costales gauches peuvent être un signe révélateur de plusieurs affections telles que la colite (inflammation du côlon), la pancréatite (inflammation du pancréas), l'hydronéphrose et la tuberculose.
► D'autres causes. Elles peuvent aussi résulter d'une forte pression au niveau du rein et des voies urinaires due à un calcul (colique néphrétique), de la présence de kystes ou d'un cancer du rein.

Mots fléchés n° 9935



Mots croisés 9/13 n° 9935



HORIZONTALEMENT

1. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT

1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 9934

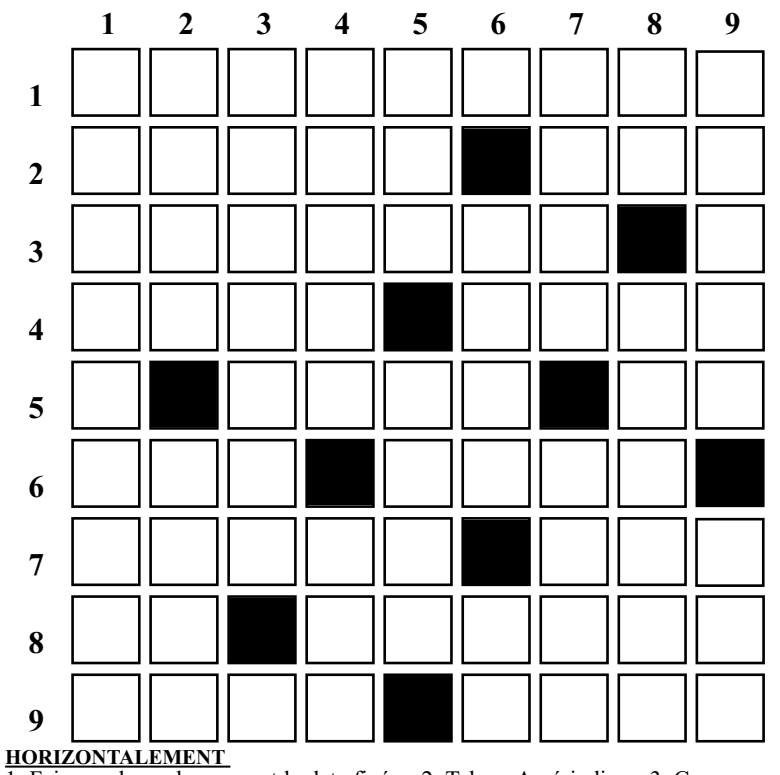
Horizontalement

-VERITES
TARA - ROI
RU - MAINT
ATTISE - U
URE - PERE
MERLE - AS
AERA - BP -
T - ERRAIT
IL - DOTER
SIRES - RU
ETA - ERES
RATE - EST

Verticalement

-TRAUMATISER
VAUTREE - LITA
ER - TERRE - RAT
RAMI - LARDE - E
I - ASPE - ROSE -
TRIEE - BAT - RE
EON - RAPIERES
SITUES - TRUST

Mots croisés 9/9 n° 9935



HORIZONTALEMENT

1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°9934

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

SOLUTION N° 9934

HORIZONTALEMENT

COMMENTER
ARIAS - OPE
VAR - SUCAS
ATOMES - VS
LOTO - EGEE
CROULER - N
AINSI - ILS
DO - SABLE -
E - PESO - ST
SEL - SAUTA
- COTE - SAS
ORME - PANS
PUBLICITE

VERTICALEMENT

CAVALCADES -
OPORATORIO -
ECRU
MIROTON -
PLOMB
MA - MOUSSE -
TEL
ESSE -LIASSE - I
N - USEE - BOA -
PC
TOC - GRIL -
USAI
EPAVE - LES-
TANT
- RESSENS -
TASSE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

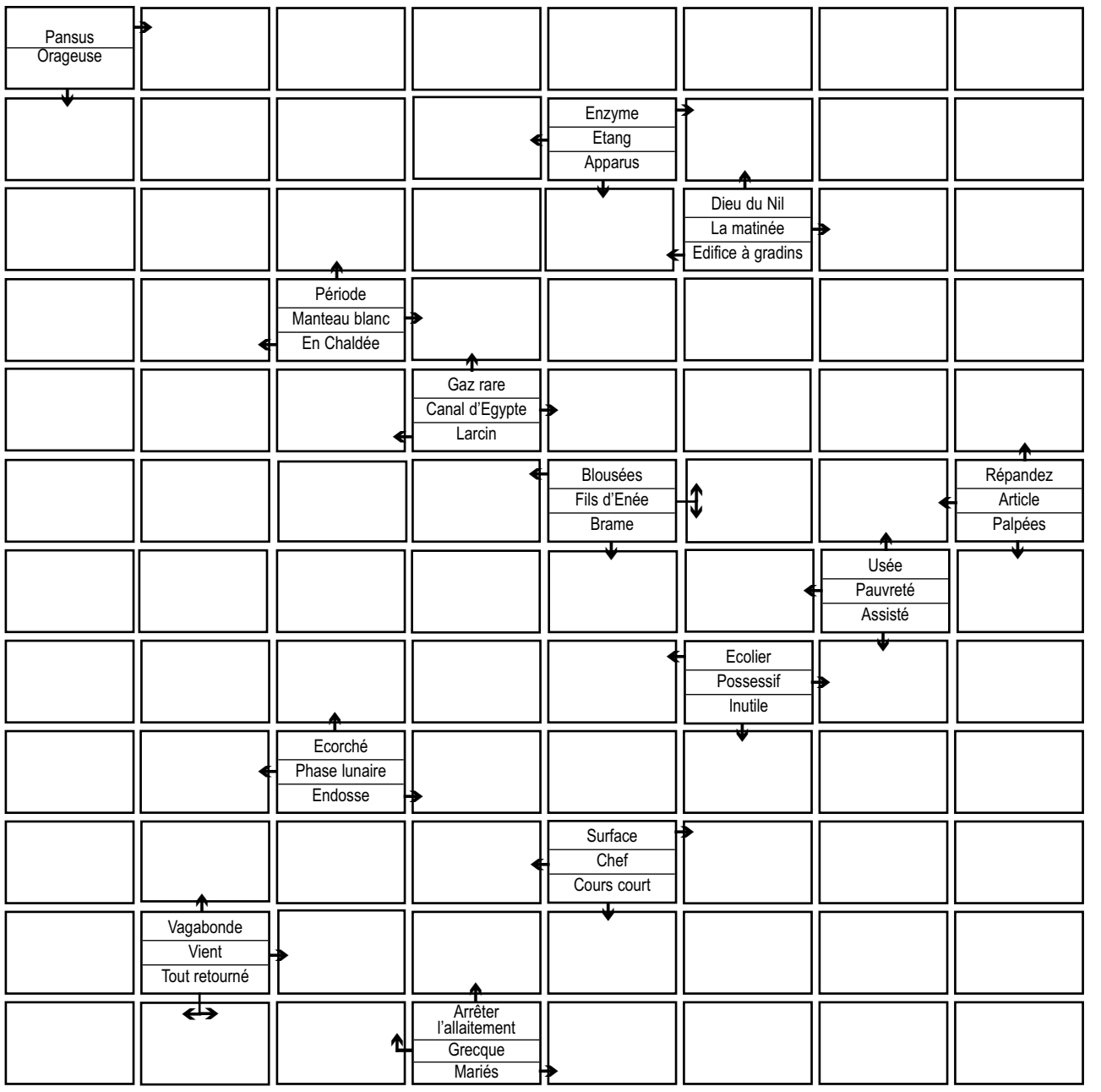
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					

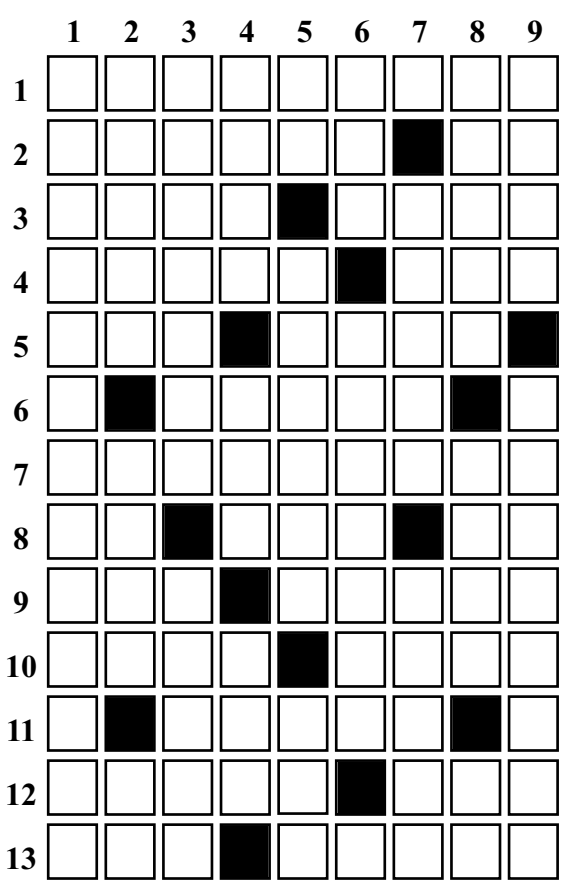
Solutions

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 1787



Mots croisés 9/13 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Pousses printanières – 2. Diplomate – Dans quel endroit ? – 3. Cinéaste britannique – Prince arabe – 4. Plein – Parures – 5. Marié – Niveau – 6. Pratique pleine d'intérêt – 7. Obscènes – 8. Blousé – Fibre textile – Sous la signature – 9. Possessif – Apporte le bonheur – 10. Sa raison prime toute autre – Fromage des Pays-Bas – 11. Atterrissage de fortune – 12. Pif – L'otite répétée mène chez lui – 13. Mémorisée – Aspirée.

VERTICALEMENT

1. Premiers essais – 2. Edifice à gradins – Sans parole – L'or au labo – 3. Métal précieux – Grand faucon – 4. Court et corpulent – Pays – Travail de postier – 5. Soldat américain – Equipe de Grand Prix – Cycles – 6. Période des chaleurs – Fruits – 7. Etape de route – Qui convient à la situation – 8. Notation musicale – Tint à l'œil – Dieu du ciel – 9. Certains – Collectionne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1786

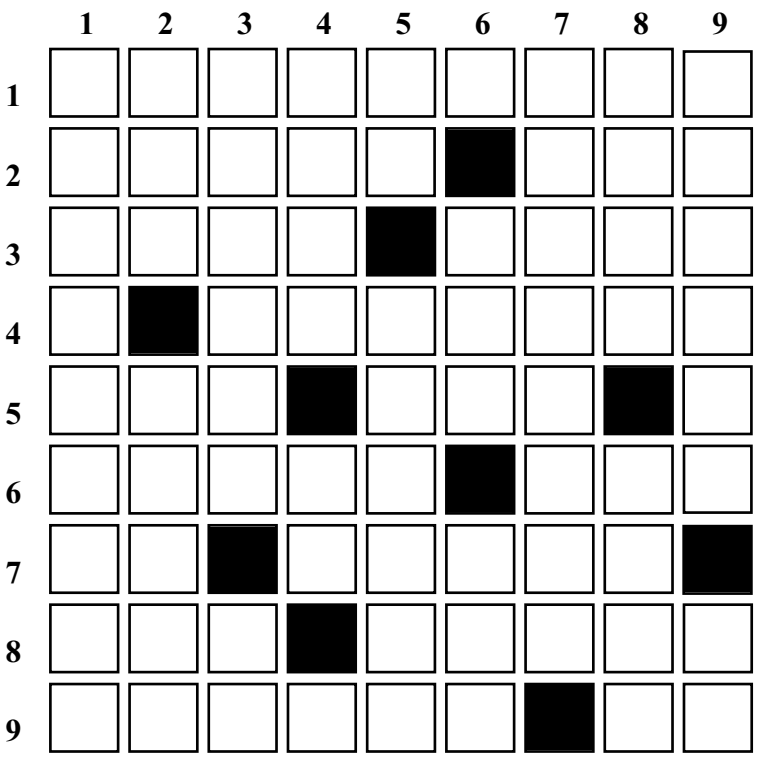
HORIZONTALEMENT

– MOSKOVA
MORES – AG
ITALIE – I
ROCS – PET
ORL – VITE
BIERE – NE
OS – AURA –
LEVITE – B
A – IL – GEL
NEZ – PILE
TOISE – US
ENROULEE

VERTICALEMENT

– MIROBOLANTE
MOTORISE – EON
ORACLE – VIZIR
SELS – RAIL – SO
KSI – VEUT – PEU
O – EPI – REGI – L
VA – ETNA – ELUE
AGITEE – BLESE

Mots croisés 9/9 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient – Entre le vert et le bleu – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Fleur royale – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Article – Il hausse la note – 9. Concours – Rayons pour hâle.

VERTICALEMENT

1. Lamentable – 2. Ancien – Doigt de la main – 3. Habitants de l'Europe centrale – A elle – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – 5. Jeune vache – Un bon coup – 6. Conifère – Textile végétal – 7. Elle désigne madame sans la nommer – 8. Etat gaélique – Sorti de l'enceinte – 9. Moisis – Code postal.

SOLUTION N°1786

HORIZONTALEMENT

BATAILLER
AMADOUE – U
LINO – NETS
U – TUBE – AH
SPECIEUX –
TR – IL – RAP
RUE – LIN – I
ENTRAVEES
SEAU – ESTE

VERTICALEMENT

BALUSTRES
AMI – PRUNE
TANTE – ETA
ADOUCI – RU
IO – BILLA –
LUNEE – IVE
LEE – URNES
E – TAXA – ET
RUSH – PISE

SOLUTION N° 1786

HORIZONTALEMENT

DEGROSSIE
EN – EMIANT
SURGI – IDE
AMASSE – EU
PET – ETA – L
PRAO – AUBE
RE – ROUTES
OSCAR – EN –
U – ETABLIR
VELOCE – TE
ECAILLAIS
RU – REGRET
ASCESE – RA

VERTICALEMENT

DESAPPROUVERA
ENUMERES – ECUS
G – RATA – CELA – C
REGS – ORATOIRE
OMISE – ORACLES
SI – ETAU – BELGE
SAI – AUTEL – AR –
INDE – BENITIER
ETEULES – RESTA

soduku 62

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1						2	
5				1		4		7
4			3	2	6	8		
9	5	7	8				4	
	6		7		1	5	3	2
		2	5	8	3			4
3		6		4				5
	4						7	

Solutions

5	4	6	3	2	1	8	7	9
3	7	1	9	8	4	5	6	2
2	8	9	6	7	5	3	4	1
1	3	2	5	4	6	9	8	7
8	9	5	7	1	2	4	3	6
4	6	7	8	9	3	2	1	5
9	2	8	1	3	7	6	5	4
6	1	4	2	5	8	7	9	3
7	5	3	4	6	9	1	2	8

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SOUK - AHRAS
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE
NIF : 099641019000332

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N°01/2026

La Direction de L' action Sociale et de La Solidarité rue 26 Avril souk/Ahras, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Conformément a l'article 42 du décret Présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.et les articles 38 ,39 du loi N°23/12 du 05/08/2023 précisant les règles générale liées aux marchés publics pour :

" L'acquisition de matériels et D'aides techniques au profits des personnes nécessiteuses .ayant des besoins spécifiques .**Lot N°01**/ L'acquisition des Motos tricycle ..

Les entreprises de production privées ou publiques et les importateurs . les grossistes ou les detaiants qualifiés intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du la direction de l'action sociale et de la solidarité service de L'administration générale et du matérielles -Bureau de l'investissement et de l'équipement-gratuitement.

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE
2- L'OFFRE TECHNIQUE
3- L'OFFRE FINANCIERE
Voir l'article n° 05 du cahier des charges offre technique .

- Les offres doivent être déposées à la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la Wilaya de Souk – Ahras (Secrétariat) Le dernier jour entre 08H à 11H du délai accordé. soit 15 jours à partir du premier jour de publication dans les quotidiens nationaux et Bomop. Et le portail électronique.
- Les offres doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » , « offre technique » ou « offre financière » . ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - **" Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :** L'acquisition de matériels et D'aides techniques au profits des personnes nécessiteuses .ayant des besoins spécifiques.
- Dernier délai de dépôt à 11H00.
- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 11 H00 au siège de la DASS.
-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , l'ouverture aura lieu le jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont invités à y assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés pour leurs offres pour une période de 90 jours +15jours la période de préparation des offres à partir de la date de l'ouverture des plies.

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP2623006857



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
WILAYA DE MOSTAGANEM .
DAIRA DE SIDI ALI .
COMMUNE DE SIDI ALI.
NIF:N°: 096227120131837.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 04...../2026.

Dans le cadre des projets **F.S.G.CL.** tranche complémentaire :..**2026**... ,La commune de Sidi Ali, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux des projets suivants : **AMENAGEMENT URBAIN A SIDI ALI CENTRE :**

LOT 01 : RUE PALESTINE. LOT : 02 RUE SAKHI A.E.K.
LOT 03 : CITE RAID TAREK. LOT04 : RUE FARSI EL HADJ.

Le retrait du cahier des charges dès la parution du présent avis d'appel d'offres sera sur le lien électronique de la page officielle dela commune de Sidi Ali, sise à la rue 1er novembre 54 –contre palement de : 5000.00.DAtel : 045.24.12.81,Fax : (045.45.10.80).

1- **Capacités techniques.**
Disposerd'uncertificatdequalificationetdeclassificationprofessionnelle«activitéprincipale Travaux publics Catégorie 03 ou plus en cours et validité.

2- **Capacités professionnelles:**
- **Le soumissionnaire doit Avoir réalisé, au moins un projet de travaux VRD de (12.000.000.00) DA ou plus ou deux projets de plus de (6.000.000.00 DA) chacun séparément de manière à ce que leur total soit égal à :(12.000.000.00 DA) ou plus (Travaux similaires) durant les dix dernières années.**
- **Avoir un master ou ingénieur en travaux publics ou génie civil avec la déclaration des salariés validés par la (CNAS).**

– Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°:...04.../2026 des projets suivants :

AMENAGEMENT URBAIN A SIDI ALI CENTRE
LOT 01 : RUE PALESTINE. LOT : 02 RUE SAKHI A.E.K.
LOT 03 : CITE RAID TAREK. LOT04 : RUE FARSI EL HADJ.

- **Le dossier de candidature contient :**

Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément à disposition des articles 51 et 66 de la de la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
 - Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
 - est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien (mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATPH) ;
 - *est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);*
 - a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien *(attestation de dépôt des comptes sociaux);*
 - détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie *(carte fiscale);*

. Une déclaration de probité ;
. Les statuts pour les sociétés ;
. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
. Tout document permettant d'évaluer les capacités du soumissionnaire :
 a. Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelle.
 b. Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
 c. Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- **L'offre technique contient :**
 - une déclaration à souscrire ;
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique et tout autre document exigéen application
 - des dispositions de l'article 106 conformément de la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles
 - générales relatives aux marchés publics .
 - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».

3 .**L'offre financière contient :**
 - la lettre de soumission ;
 - le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

La durée de préparation des offres est de :**08...Jours.....** à compter à la première publication dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.

Le soumissionnaire devra déposer son offre au niveau du Bureau Des Marchés Publics – commune de Sidi A' avant 14h:00hheure limite de dépôt des offres, dans un délai de :.... **(08) Jours**...à compter de la date de l première parution du présent avis dans la presse ou BOMOP.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de commune de Sidi Ali à **14H :00mr** correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

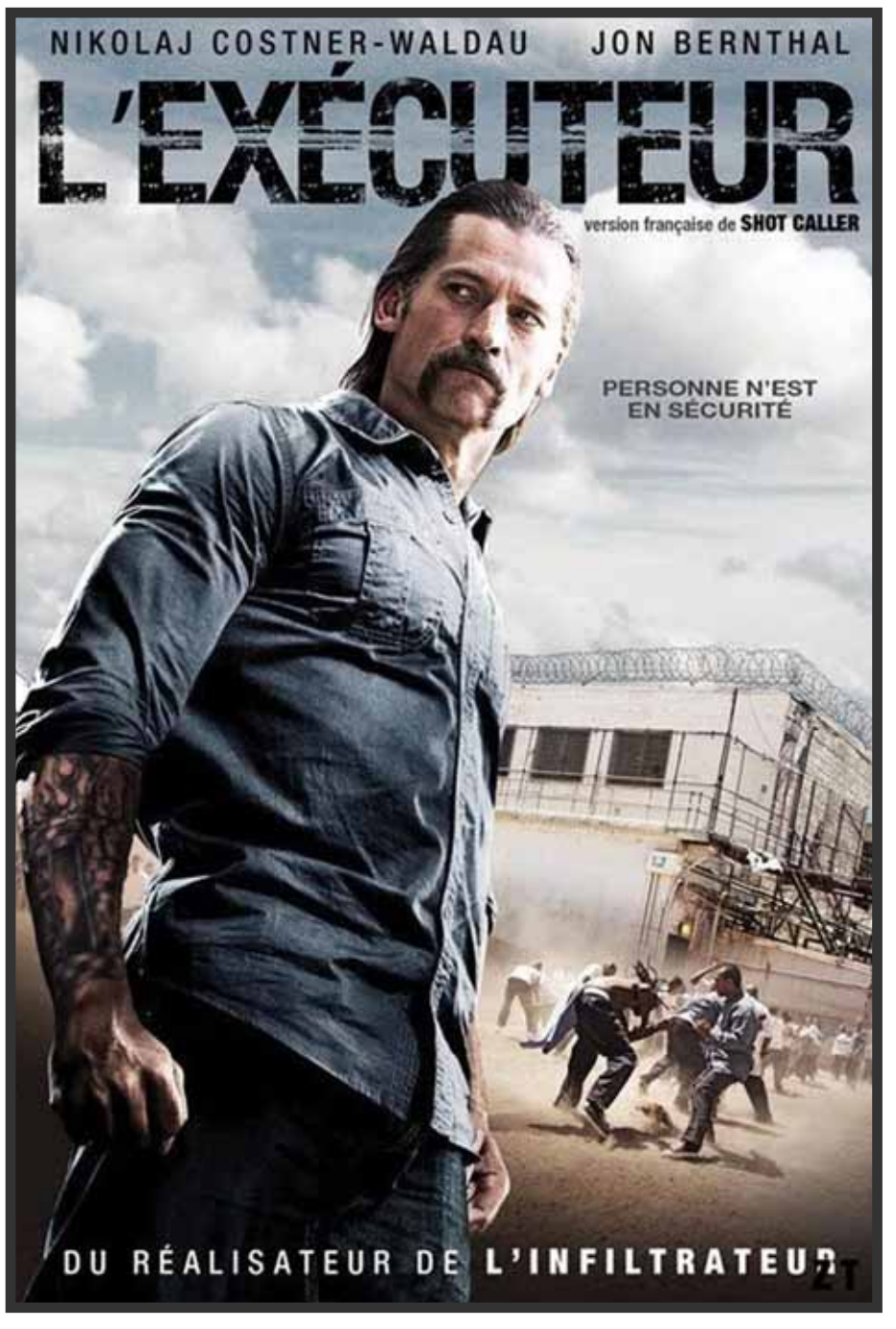
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture de plis.

Le Jeune Indépendant du 11/10/2026 / ANEP 2631014578







CANAL+

AVIRON BAYONNAIS AB





JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film fantastique Etats-Unis - 2023 — TF1
Aquaman et le Royaume perdu

21h00 Drame Grande-Bretagne - Etats-Unis 2021 — 2
Désigné coupable

20h50 Magazine de l'économie — M6
Capital

20h52 Rugby : Top 14 — CANAL+
Toulouse / Bayonne

21h25 Téléfilm d'action — W9
France - Belgique 2024
Les infaillibles

21h00 Film de science-fiction
Etats-Unis - 1995
Waterworld

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 1994
Speed

21h00 Film d'aventures - France 2025 — CINE + PREMIER
L'Homme qui rétrécit

21h00 Formule 1 : — CANAL+ SPORT
Grand Prix de Singapour

19h30 Comédie dramatique France - 2025 — CINE CINEMA
La bonne étoile

20h50 Comédie — CANAL+ Family
France - 2025
Le Routard

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film d'horreur (Canada - Etats-Unis - 2018)

Freaks

Une petite fille, protégée du monde extérieur par un père paranoïaque, vit recluse dans sa maison. Elle tente de découvrir les raisons de cette phobie.

22h35

Thriller (Etats-Unis - 2017)

L'exécuteur

Jacob Harlon, plus connu sous le pseudonyme de Money, sort après plusieurs années d'incarcération. L'homme, qui n'a pas vu grandir son fils, fait désormais partie d'un dangereux gang.
Au cours d'une soirée à laquelle le conduit Frank, un de ses complices, Harlon échappe de peu à une fusillade.
Il se souvient alors de ce qui l'a conduit en prison : dix ans plus tôt, Jacob, un homme d'affaires prospère, vit heureux avec Kate, sa femme, et leur fils. Cette existence est bouleversée quand Jacob cause la mort d'un de ses amis au cours d'un accident de la route.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:57	12:16	15:29	17:58	19:19
CONSTANTINE	05:01	12:20	15:35	18:03	19:24
ALGER	05:16	12:35	15:49	18:17	19:38
OUARGLA	05:08	12:25	15:43	18:11	19:28
CHLEF	05:23	12:41	15:56	18:24	19:45
MOSTAGANEM	05:28	12:46	16:01	18:29	19:49
ORAN	05:31	12:49	16:04	18:32	19:52

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8613 — DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	16°
Oran	22°	17°
Constantine	23°	17°
Ouargla	31°	20°

SÉCURITÉ PARASISMIQUE

L'expertise japonaise au service de l'Algérie

L'Algérie et le Japon consolident leur coopération en matière de prévention du risque sismique. Un projet commun, consacré à l'évaluation de la sécurité parasismique des bâtiments existants de moyenne hauteur en béton armé et aux solutions de renforcement, a été clôturé hier à l'École nationale d'administration, avec la présentation du guide algérien élaboré dans ce cadre.



Un projet commun.

Organisée sous la supervision de la Délégation nationale aux risques majeurs, relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, la rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat entre les deux pays, avec la participation d'experts de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, de l'ambassadeur du Japon en Algérie, du délégué national aux risques majeurs et de la représentante résidente de la JICA, ainsi que d'experts japonais et de représentants des secteurs et organismes concernés.

Au cœur de ce projet, le guide algérien vise à fournir un référentiel scientifique et technique pour évaluer la résistance des bâtiments existants aux séismes et déterminer les travaux de renforcement nécessaires. L'enjeu est de mieux prévenir les dommages liés aux secousses telluriques, de protéger les vies humaines et de préserver les biens. Cette démarche répond à un impératif majeur de la prévention des risques naturels : disposer d'outils fiables pour apprécier la vulnérabilité du bâti et orienter les interventions destinées à améliorer sa sécurité.

Elle accorde une place essentielle à l'expertise technique et à l'anticipation, deux leviers indispensables pour réduire les conséquences des catastrophes sismiques.

Les travaux de la rencontre ont également donné lieu à des présentations techniques portant sur le contenu du guide et ses modalités d'application.

Des échanges entre spécialistes et représentants des organismes concernés ont permis de partager les expériences et d'examiner les moyens de valoriser les résultats du projet sur le terrain.

Aymen D.

OMAN SALUE LA RECONVERSION ÉCOLOGIQUE D'OUED SMAR

Un modèle pour les pays arabes

LE PRÉSIDENT de l'Autorité de l'environnement du sultanat d'Oman, Abdullah bin Ali Al-Amri, a visité, vendredi soir, le parc écologique d'Oued Smar, à Alger, afin de découvrir l'expérience algérienne en matière de réhabilitation des sites environnementaux dégradés et de leur transformation en espaces écologiques et de loisirs. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Au cours de cette visite, le responsable omanais a salué le projet de réhabilitation de la décharge d'Oued Smar et sa transformation en parc urbain et espace écologique. Il a apprécié les résultats obtenus dans la restauration des sites dégradés et leur réintégration dans le tissu urbain, contribuant ainsi aà la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Abdullah bin Ali Al-Amri a également rappelé que le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement avait adopté une décision saluant cette expérience et appelant à en généraliser les bénéfices à l'échelle arabe. Ce modèle offre, selon lui, des possibilités d'échange d'expertises et d'expériences entre les pays arabes dans le domaine de la réhabilitation et de la valorisation des sites environnementaux, a précisé la même source.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement et de l'échange d'expériences et de savoir-faire en matière d'économie circulaire, de lutte contre les changements climatiques, de préservation de la biodiversité et de développement de solutions durables pour la protection de l'environnement. Le sultanat d'Oman participe par ailleurs, en qualité d'invité d'honneur, à la 10e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2026), organisée à Alger du 8 au 10 octobre. Il y est représenté par le président de l'Autorité de l'environnement.Cette édition se tient au Palais des expositions des Pins maritimes sous le slogan ‹L'économie circulaire durable : enjeux et perspectives›. Elle réunit au moins 150 entreprises algériennes, ainsi que des entreprises étrangères venues notamment d'Allemagne, d'Italie, de Chine, de Belgique, du Rwanda et du sultanat d'Oman, en plus de l'Organisation internationale du travail.

A. D.

TRAFIC DE DROGUE À MÉDÉA

Un réseau criminel démantelé

LA LUTTE contre les gangs de quartier et les réseaux criminels spécialisés dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes se poursuit à Médéa.

Dans ce cadre, les unités opérationnelles de la sûreté de wilaya, relevant de la 8e Sûreté urbaine, en coordination avec la brigade de recherche et d'investigation (BRI) du service de la police judiciaire, ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le transport, le stockage et la vente illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

L'opération a été menée à la suite d'une intervention sur le terrain, au cours de laquelle les policiers ont interpellé un motocycliste à la gare routière de Médéa. La fouille corporelle du suspect et de sa motocyclette a permis de découvrir un morceau de résine de cannabis.

La poursuite de l'enquête, menée en coordination avec le parquet compétent, a abouti à l'arrestation de deux complices et à la saisie de 977 grammes de résine de cannabis, de 13 capsules de prégabaline ainsi que d'un petit flacon en verre contenant une solution buvable de type ‹Priziva›.

Les policiers ont également saisi une somme de 13 000 DA, présentée comme provenant du trafic de stupéfiants, une arme blanche de type sabre ainsi qu'une motocyclette utilisée par les membres du réseau dans leurs activités illicites. Après l'établissement des dossiers judiciaires à leur encontre, les trois suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa. Ils sont poursuivis pour détention, transport et stockage illicites de stupéfiants et de substances psychotropes aux fins de vente, au moyen d'un véhicule à deux roues et dans le cadre d'un groupe criminel organisé.

Nabil B.

VOL DE VÉHICULES À BÉJAÏA

Fin de cavale pour un récidiviste

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire ont mis fin, la semaine dernière, à la cavale d'un récidiviste de 34 ans, originaire d'une wilaya limitrophe et spécialisé dans le vol de véhicules. ‹Cet individu semait la terreur à Béjaïa, dans ses environs ainsi que dans plusieurs localités avoisinantes›, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué transmis à notre rédaction. L'affaire a été déclenchée à la suite d'une plainte déposée par un automobiliste victime du suspect. Usant de ruse, ce dernier s'était fait transporter par sa victime. Profitant d'un moment d'inattention du conducteur, descendu pour vaquer à ses occupations, il s'est emparé du véhicule avant de prendre la fuite à toute vitesse. À la suite du signalement, les enquêteurs ont immédiatement engagé des investigations approfondies. Grâce à l'exploitation de moyens technologiques modernes et à la coordination avec les services de police d'Ouzellaguen, ils ont pu localiser et interpeller le suspect dans une wilaya limitrophe, au terme d'un dispositif de surveillance minutieusement préparé. La fouille corporelle effectuée lors de son arrestation a permis de retrouver, dans sa poche, la clé du véhicule volé, une Kia Rio de modèle récent, conduisant ainsi à la récupération de la voiture.

N. Bensalem

HAMID LOUNAOUCI INHUMÉ AU CIMETIÈRE D'EL-ALIA

De hauts responsables de l'État présents

LA DÉPOUILLE de Hamid Lounaouci, conseiller auprès de la Présidence de la République, a été inhumée hier après-midi au cimetière d'El-Alia, à Alger, en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement et de personnalités nationales. Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, ainsi que le ministre d'État chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, Brahim Merad, ont assisté aux funérailles. Des conseillers du président de la République et des membres du gouvernement étaient également présents. La cérémonie a réuni des responsables d'instances nationales, des représentants de partis politiques et d'organisations nationales, ainsi que des membres des deux chambres du Parlement, aux côtés de la famille du défunt et de ses compagnons. Jeudi dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait présenté ses sincères condoléances à la famille de Hamid Lounaouci.

S. N.